

Tarif public

Janvier 2025

Solutions bâtiment et façade



**INSPIRED
BY
NATURE.**

Sommaire

ISOLER LES TOITURES

ISOLER LES COMBLES PERDUS

Jetrock 2	7
Rockster II S	7
Rockspeed 4	7
Accessoires pour le soufflage	
Rockspot	8
Kit de consommables	8
Rockair 2	8
Machine à souffler Rockair 2	8
Accessoires pour les machines à souffler	
Panier	9
Tuyau	9
Buse d'aspiration	9
Le Flocon 3	9
Roulrock alu	10
Roulrock kraft	10
Roulrock kraft perforé	10

ISOLER LES COMBLES AMÉNAGÉS

Rockcomble Evolution	11
Suspentes RC Evo	11
Rockcomble Flex	12
Deltarock	12
Rockcomble kraft	13
Rockcomble nu	13
Rockplus Premium - <i>voir isoler les murs par l'intérieur</i>	
Toitrock kraft	14
Accessoires pour les combles aménagés	
Adhésif Rockfol KB1	14
Membrane intello Rockfol	14
Adhésif pare-vapeur	14

ISOLER LES COMBLES AMÉNAGÉS PAR L'EXTÉRIEUR

Rockin Bag System	16
Rockin L	16
Rockbag	16
Adhésif	16
Rockmousse	16
Rockmaster machine à insuffler	16

ISOLER LES TOITURES PAR L'EXTÉRIEUR

Rockciel	17
Fixtop	17
Guide de pré-perçage	17

ISOLER LES PAROIS VERTICALES

ISOLER LES MURS PAR L'INTÉRIEUR

Rockmur kraft	18
Rockmur nu	18
Rockplus Premium kraft	19
Rockplus Premium nu	19
Labelrock plaque de plâtre standard	20
Labelrock plaque de plâtre hydrofugée	20

Isoler les murs creux

Rockin S	20
----------	----

ISOLER LES CLOISONS

Alpharock	21
dB Rock	21
Rocksilence	21
Rockmur - <i>voir isoler les murs par l'intérieur</i>	

ISOLER LES MURS À OSSATURE BOIS

Mb Rock Premium	22
Mb Rock	22
Mb Rock +	23
Mb Rock Fire +	23
Mb Rock Pro	23

ISOLER LES FAÇADES PAR L'EXTÉRIEUR

Isoler les façades ventilées

Rockfaçade Premium	24
Rockfaçade	24
Rockglace	24

Isoler les façades en vêtture ou vêtage

Rockvet	25
---------	----

Isoler les contours de fenêtres

Rockbay	26
---------	----

Isoler les façades sous enduit

Ecorock Duo	27
Ecorock Mono	27
Ecorock Duo PR	28

Accessoires pour les façades

Machine à projeter l'enduit	29
Table de découpe pour la laine de roche	29
Scie électrique pour découpe de laine de roche	29
Dérouleur de rouleaux treillis pour IESE	29

ISOLER LES SOLS ET PLANCHERS

ISOLER LES SOLS ET PLANCHERS SOUS CHAPE MAÇONNÉE ET FLOTTANTE

Rocksol Expert	30
Rocksol Premium	30

ISOLER LES PLANCHERS BOIS EN SOUS-FACE

Deltarock - voir isoler les combles aménagés
Mb Rock - voir isoler les murs à ossatures bois

ISOLER LES PLAFONDS

ISOLER EN SOUS-FACE DE DALLE BÉTON (FOND DE COFFRAGE)

Rockfeu System	31
Rockfeu System dB	31
Rockfeu Coffrage	31
Rockfeu Wood A2 FdC	32
Rockfeu Wood B FdC	32

ISOLER EN SOUS-FACE DE DALLE BÉTON (FIXATIONS MÉCANIQUES)

Rockfeu Therm RsD	33
Rockfeu REI 120 RsD	33
Rockfeu Wood A2 RsD	34
Rockfeu Wood B RsD	34
Plaque de parement Rockwood	34
Rockfeu CLT	35
Rockfeu REI 120 Black RsD	35

ISOLER LES TUYAUTERIES ET GAINES TECHNIQUES

Rockplak	36
----------	----

ISOLER LES CHEMINÉES ET INSERTS

Firerock	37
Colle haute température prête à l'emploi	37
Adhésif aluminium haute température	37

SERVICE

Rockcycle	38
Conditions générales de vente	40



Informations complémentaires

CLASSES DE PRODUITS	Classe A	Au tarif, sans quantité mini
	Classe B	Au tarif avec quantité mini (se référer à notre tarif pour les quantités mini)
	Classe C	Délai différent - produit non inscrit au tarif Demande spécifique de production

A partir du 1^{er} mai 2023, en vertu de l'application de la Responsabilité Élargie du Producteur pour les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment, une éco-contribution sera redevable sur les produits concernés. Son montant n'est pas intégré dans les prix indiqués dans ce tarif public. Le barème applicable aux produits concernés est consultable sur le site www.valobat.fr.

Tableau des performances thermiques

	← Résistance thermique m ² .K/W par épaisseur en mm →																
Alpharock	Ép.	30	40	50	60	80											
	R	0,90	1,20	1,50	1,80	2,40											
dB Rock	Ép.	30	40	60													
	R	0,85	1,15	1,75													
Deltarock	Ép.	60	80	100	120	140											
	R	1,80	2,40	3,00	3,60	4,20											
Ecorock Duo	Ép.	50	60	80	100	120	130	140	150	160	180	200	220	240	300		
	R	1,40	1,70	2,25	2,85	3,40	3,70	4,00	4,25	4,55	5,10	5,70	6,25	6,85	8,55		
Ecorock Duo PR	Ép.	130	140	160	180												
	R	3,70	4,00	4,55	5,10												
Ecorock Mono	Ép.	50	60	80	100	120	134	140	160	180	200						
	R	1,35	1,65	2,20	2,75	3,30	3,70	3,85	4,40	5,00	5,55						
Jetrock 2**	Ép.	90	115	135	160	180	200	225	245	270	290	315	335	360	380	400	425
	R	2,00	2,50	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50
	Ép.	445	470	490	515	535	560	580	600	625	645	670					
	R	10,00	10,50	11,00	11,50	12,00	12,50	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00					
Labelrock*	Ép.	10+40	10+60	10+80	10+100	10+120	13+40	13+60	13+80	13+100	13+120						
	R	1,20	1,75	2,40	2,95	3,50	1,20	1,75	2,40	2,95	3,50						
Le Flocon 3	Ép.	75	95	115	130	150	170	185	205	225	240	260	280				
	R	2,00	2,50	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,50	7,00	7,50				
Mb Rock	Ép.	95	120	145	160	175	200	220									
	R	2,75	3,50	4,25	4,70	5,10	5,85	6,45									
Mb Rock+	Ép.	60															
	R	1,70															
Mb Rock Premium	Ép.	95	120	145	160	175	200										
	R	2,95	3,75	4,50	5,00	5,45	6,25										
Mb Rock Pro	Ép.	95	120	145	160	175	200	220									
	R	2,70	3,40	4,10	4,55	5,00	5,70	6,25									
Rockair 2**	Ép.	90	115	135	160	180	200	225	245	270	290	315	335	360	380	400	425
	R	2,00	2,50	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50
	Ép.	445	470	490	515	535	560	580	600	625	645	670					
	R	10,00	10,50	11,00	11,50	12,00	12,50	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00					
Rockbay	Ép.	20	30	40													
	R	0,50	0,80	1,10													
Rockciel	Ép.	85	105	120	130	145	160	200	220	240	260						
	R	2,40	2,95	3,35	3,65	4,05	4,50	5,60	6,20	6,75	7,30						
Rockcomble kraft	Ép.	160	200	210													
	R	4,55	5,70	6,00													
Rockcomble nu	Ép.	150	210														
	R	4,25	6,00														
Rockcomble Flex	Ép.	60	80	100	120	140											
	R	1,80	2,40	3,00	3,60	4,20											
Rockcomble Evolution	Ép.	200	231														
	R	6,05	7,00														
Rockfaçade	Ép.	40	50	60	70	80	100	120	130	140	150	155	160	180	200	220	240
	R	1,10	1,40	1,70	2,00	2,25	2,85	3,40	3,70	4,00	4,25	4,40	4,55	5,10	5,70	6,25	6,85
Rockfaçade Premium	Ép.	80	100	120	140	145	160	180	200								
	R	2,50	3,10	3,75	4,35	4,50	5,00	5,60	6,25								
Rockfeu Coffrage	Ép.	50	60	100	120	140											
	R	1,30	1,55	2,60	3,15	3,65											
Rockfeu Wood A2 FdC	Ép.	65+15	85+15	100+15	110+15	120+15	135+15	145+15	160+15	180+15	185+15	210+15	235+15				
	R	2,00	2,60	3,05	3,30	3,60	4,05	4,35	4,80	5,35	5,50	6,25	6,95				

* Performance thermique du complexe. ** Épaisseur minimum installée.

Les valeurs des résistances thermiques indiquées sont celles établies par l'ACERMI. La validité des certificats peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com.

Tableau des performances thermiques

	← Résistance thermique m ² .K/W par épaisseur en mm →																		
Rockfeu Wood B FdC	Ép.	65+15	85+15	100+15	110+15	120+15	135+15	145+15	160+15	180+15	185+15	210+15	235+15						
	R	2,10	2,65	3,10	3,40	3,70	4,10	4,40	4,85	5,40	5,55	6,30	7,00						
Rockfeu Wood A2 RsD	Ép.	50+15	65+15	85+15	100+15	110+15	120+15	135+15	145+15	160+15	180+15	185+15	210+15	235+15					
	R	1,60	2,00	2,60	3,05	3,30	3,60	4,05	4,35	4,80	5,35	5,50	6,25	6,95					
Rockfeu Wood B RsD	Ép.	50+15	65+15	85+15	100+15	110+15	120+15	135+15	145+15	160+15	180+15	185+15	210+15	235+15					
	R	1,65	2,10	2,65	3,10	3,40	3,70	4,10	4,40	4,85	5,40	5,55	6,30	7,00					
Rockfeu REI 120 RsD	Ép.	60	80	100	110	120	130	140	150	160	180	200							
	R	1,70	2,35	2,90	3,15	3,45	3,75	4,05	4,35	4,65	5,20	5,80							
Rockfeu REI 120 Black RsD	Ép.	60	80	105	120	140	160												
	R	1,70	2,35	3,05	3,45	4,05	4,65												
Rockfeu System*** Rockfeu System dB**	Ép.	100	120	130	140	160	180												
	R	2,80	3,35	3,65	3,95	4,50	5,05												
Rockfeu Therm RsD	Ép.	60	80	100	105	115	125	140	150	160	180	200							
	R	1,80	2,40	3,00	3,15	3,45	3,75	4,20	4,50	5,00	5,45	6,05							
Rockglace	Ép.	80	100	180															
	R	2,25	2,85	5,10															
Rockin Bag System (Rockin L)	Ép.	100	120	140	160	180	200	220	240	260	280	300							
	R	2,80	3,30	3,90	4,40	5,00	5,60	6,10	6,70	7,20	7,80	8,30							
Rockin S	Ép.	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
	R	0,80	1,05	1,35	1,60	1,85	2,15	2,40	2,70	2,95	3,20	3,50	3,75	4,05	4,30	4,55	4,85	5,10	5,40
Rockmur kraft	Ép.	40	45	60	75	100	120	130	140										
	R	1,10	1,25	1,70	2,10	2,85	3,40	3,70	4,00										
Rockmur nu	Ép.	40	45	60	75	100	120	130	140										
	R	1,10	1,25	1,70	2,10	2,85	3,40	3,70	4,00										
Rockplak	Ép.	13 + 48 + 13																	
	R	1,45																	
Rockplus Premium kraft Rockplus Premium nu	Ép.	75	101	120	140	160	180	200											
	R	2,30	3,15	3,75	4,35	5,00	5,60	6,25											
Rocksilence	Ép.	40																	
	R	1,15																	
Rocksol Expert	Ép.	20	30	40	50	60	80												
	R	0,50	0,75	1,05	1,30	1,55	2,10												
Rocksol Premium	Ép.	40																	
	R	1,05																	
Rock Up C nu	Ép.	80	100	120	140	160													
	R	2,05	2,55	3,05	3,55	4,10													
Rock Up C soudable	Ép.	50	60	80	100	120	140	160											
	R	1,15	1,40	2,05	2,55	3,05	3,55	4,10											
Rockvet	Ép.	50	80	100	120	131	140	150	160	180	200	260							
	R	1,40	2,25	2,80	3,35	3,70	3,95	4,20	4,50	5,05	5,60	7,30							
Roulrock alu	Ép.	80	100																
	R	2,00	2,50																
Roulrock kraft	Ép.	60	80	100	140	160	200												
	R	1,50	2,00	2,50	3,50	4,00	5,10												
Roulrock kraft perforé	Ép.	100	200																
	R	2,50	5,10																
Toitrock kraft	Ép.	70																	
	R	1,75																	

*** Performance thermique du primaire. Les valeurs des résistances thermiques indiquées sont celles établies par l'ACERMI. La validité des certificats peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com.

Jetrock 2

Soufflez et isolez en toute tranquillité !

100% laine
de roche

100%
premium



Systeme breveté

Jetrock 2 est la solution en laine de roche à souffler qui garantit une performance réelle et durable avec son $\lambda 44$, pour vos combles perdus, été comme hiver.

[f](#) [X](#) [in](#) [@](#) [v](#) www.rockwool.fr

Une application, de nombreux avantages :

- Résistante à l'eau, au vent, au feu
- Rapide à installer et simple à poser
- Réduction des ponts thermiques
- Parfait maintien de l'isolant
- Respecte les recommandations du DTU 45.11

R=7 / Déphasage : 8h
R=9 / Déphasage : > 9h

λ44



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Nous certifions jusqu'à
R = 15 (m².KW)

Eligible aux aides financières

Savez-vous qu'avec Jetrock 2 vous pouvez utiliser une grille à la place du déflecteur ?

ROCKWOOL propose un système de grille qui permet d'épouser les points singuliers du comble perdu et assure la continuité de l'isolation !

Jetrock 2

- Laine en vrac pour isolation mécanisée
- Mise en œuvre par machine
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

λ44

Référence	Conditionnement	Sacs/palette	Kg/palette	Camion tautliner kg/ chargement (18 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / kg
236373	Sac plastique de 20 kg	35	700	12 600	A	3 53731 1012530	2,75

Rockster II S

■ Machine à souffler

Dimensions : 120 x 80 x 106 cm · Poids : 68 kg · Débit air : 1200 m³ / h
Puissance : 1,5 kW · Alimentation : 230 V Mono
Débit matière : 220 kg / h · Pales et volute : inox
Alimentation : manuelle · Niveau sonore : 68 dB(A) (±3%)

Tuyau livré

Dimensions : 25 m (à découper en 5 m et 20 m) · Diamètre : 125 mm ·
Longueur maxi refoulement : 30 m · Longueur maxi aspiration : 10 m



Référence	Désignation	Code EAN	Prix € HT / machine
64974	Machine Rockster II S	3 53731 0037022	6 953,16

Remarques : en cas d'utilisation d'un groupe électrogène, une puissance de 4,5 KVA de restitution est nécessaire.

Encombrement = 1 palette au sol.

La machine à souffler Rockster II S est destinée à un usage occasionnel.

Rockspeed 4

■ Machine à souffler

Dimensions : 68 x 68 x 100 mm · Poids : 60 kg · Débit de soufflage : 400 kg/h
Puissance air : 230 V monophasé 2,2 kW

Tuyau

Diamètre : 100 mm

Options

Télécommande et plateau de chargement



Référence	Désignation	Code EAN	Prix € HT / pièce
343575	Machine Rockspeed 4	3 53731 1043053	8 858,74

Encombrement = 1 palette au sol

Rockster II S et Rockster III reconditionnées

■ Machine à souffler

Référence	Désignation	Code EAN	Prix € HT / pièce
269659	Machine Rockster II S reconditionnée*	3 53731 1024472	4 774,51
282179	Machine Rockster III reconditionnée*	3 53731 1028340	6 294,12

Encombrement = 1 palette au sol

* Selon disponibilités

Rockspot

- Accessoire pour la protection des spots



Référence	Emballage comprenant	Unités/carton	Dimensions du carton	Minimum de commande (cartons)	Code EAN	Prix € HT / unité
302868	Rockspot	3	500 x 280 x 280 mm	1	3 53731 1032941	32,07
310728	Rockspot	3	500 x 280 x 280 mm	32	3 53731 1036192	879,44

Consommables pour le soufflage

- Accessoires pour le soufflage de la laine de roche en vrac



Référence	Emballage comprenant	Unités/carton	Dimensions du carton	Minimum de commande (cartons)	Code EAN	Prix € HT / carton
302870	Kit complet *	10	830 x 530 x 100 mm	1	3 53731 1018129	181,76
302871	Fiches «contrôle chantier» et pochettes ROCKWOOL	25 x 2	310 x 220 x 100 mm	1	3 53731 1032972	84,39
245287	Piges ROCKWOOL	50	560 x 110 x 70 mm	1	3 53731 1018136	116,85
245285	Étiquettes de repère de boîtier électrique	125	340 x 230 x 30 mm	1	3 53731 1018112	45,44
302869	Fiche de visite préalable 25/c	25	290 x 210 x 150 mm	1	3 53731 1032958	49,64
303481	Étiquette tableau électrique autocollante 25/c	25	100 x 150 x 100 mm	1	3 53731 1033108	53,78

* Comprenant 4 piges de mesure d'épaisseur, 5 étiquettes d'identification de boîtiers électriques, 1 fiche de contrôle de 3 feuilles et son sachet plastique, 1 étiquette signalétique de compteur autocollante (à coller sur le compteur électrique)

Rockair 2



- Laine en vrac pour soufflage
- Mise en œuvre par machine
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

λ
44



Référence	Conditionnement	Sacs/palette	Kg/palette	Camion tautliner kg/ chargement (18 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / kg
287063	Sac plastique de 20 kg	35	700	12 600	A	3 53731 1029507	

Machine à souffler Rockair 2

- Machine à souffler

Dimensions : 82 x 70 x 92 cm • Poids : 68 kg • Débit air : 1200 m³ / h
Puissance : 1,5 kW • Alimentation : 230 V Mono • Débit matière : 220 kg / h
Pales et volute : inox • Alimentation : manuelle • Niveau sonore : 68 dB(A) (+-3%)

Tuyau livré

Dimensions : 25 m (à découper en 5 m et 20 m) • Diamètre : 125 mm
Longueur maxi refoulement : 30 m • Longueur maxi aspiration : 10 m



Référence	Désignation	Code EAN	Prix € HT / machine
66462	Machine à souffler Rockair 2	353731 0051097	

Remarques : en cas d'utilisation d'un groupe électrogène, une puissance de 4,5 KVA de restitution est nécessaire.

Encombrement = 1 palette au sol.

La machine à souffler Rockair 2 est destinée à un usage occasionnel.

Panier pour transport du tuyau

Référence		Code EAN	Prix € HT / pièce
64936	Panier pour machines Rockster	3 53731 0019370	687,42

Tuyau pour machine à souffler

Référence		Code EAN	Prix € HT / pièce
137766	Tuyau pour machines à souffler 25 ml	3 53731 0103031	612,74

Buse d'aspiration pour machine à souffler

Référence		Code EAN	Prix € HT / pièce
176460	Buse d'aspiration pour machines à souffler	3 53731 0107893	185,59

Le Flocon 3

- Laine en flocons pour épandage manuel
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)



Référence	Conditionnement	Sacs/palette	Kg/palette	Camion tautliner kg/ chargement (36 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / kg
339737	Sac plastique de 15 kg	18	270	9 720	A	3 53731 1042421	1,42

Roulrock alu



- Rouleau avec aluminium
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

λ
40



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/colis	M ² /colis	Colis/palette	M ² /palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix HT € / m ²
59422	6000 x 1200 x 80	2,00	1	7,20	18	129,60	2 851,20	A	3 53731 0001986	7,78
59423	5000 x 1200 x 100	2,50	1	6,00	18	108,00	2 376,00	A	3 53731 0001979	9,06

Roulrock kraft



- Rouleau revêtu d'un kraft
- Réaction au feu : performance non déterminée
- 0,040 W/m.K (ép. 60 à 160 mm) | 0,039 W/m.K (ép. 200 mm)

λ
39-40



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/colis	M ² /colis	Colis/palette	M ² /palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
53435	8000 x 1200 x 60	1,50	1	9,60	18	172,80	3 801,60	A	3 53731 0001955	6,99
53436	6000 x 1200 x 80	2,00	1	7,20	18	129,60	2 851,20	A	3 53731 0001948	7,78
53437	5000 x 1200 x 100	2,50	1	6,00	18	108,00	2 376,00	A	3 53731 0001931	9,06
59420	3500 x 1200 x 140	3,50	1	4,20	18	75,60	1 663,20	A	3 53731 0001917	13,61
63555	3000 x 1200 x 160	4,00	1	3,60	18	64,80	1 425,60	A	3 53731 0001900	15,18
84938	2400 x 1200 x 200	5,10	1	2,88	18	51,84	1 140,48	A	3 53731 0080127	16,87

Roulrock kraft perforé



- Rouleau avec kraft perforé
- Réaction au feu : performance non déterminée
- 0,040 W/m.K (ép. 100 mm) | 0,039 W/m.K (ép. 200 mm)

λ
39-40



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/colis	M ² /colis	Colis/palette	M ² /palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
59427	5000 x 1200 x 100	2,50	1	6,00	18	108,00	2 376,00	A	3 53731 0002013	9,06
262767	2400 x 1200 x 200	5,10	1	2,88	18	51,84	1 140,48	A	3 53731 1023284	16,87

Rockcomble Evolution

λ
33



- Panneau non revêtu simple couche utilisé pour l'isolation des combles aménagés entre chevrons et sous chevrons et mis en œuvre avec la suspente RC Evo
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces / colis	M ² / colis	Colis / palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix HT € / m ²
346878	1350 x 400 x 200	6,05	3	1,62	18	54	29,16	554,04	A	3 53731 1043770	30,72
346888	1350 x 500 x 200	6,05	2	1,35	12	24	16,20	307,80	A	3 53731 1029125	30,72
346877	1350 x 600 x 200	6,05	2	1,62	12	24	19,44	369,36	A	3 53731 1025219	30,72
333227	1350 x 600 x 231	7,00	2	1,62	12	24	19,44	427,68*	A	3 53731 1040564	35,57

* 22 palettes

Suspentes RC Evo

- Suspente de fixation des panneaux Rockcomble Evolution

Référence	Désignation	Conditionnement	Unités/carton	Code EAN	Prix € HT par pièce **
278568	Suspentes RC Evo 265	carton	25	3 60159 0012298	1,59
278567	Suspentes RC Evo 325	carton	25	3 60159 0012304	1,73

** Soit : RC Evo 265 : 39,75 € / carton
RC Evo 325 : 43,25 € / carton

Rockcomble Flex



λ
33



- Panneau avec bord flexible qui s'adapte parfaitement aux espaces entre chevrons
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces / colis	M ² / colis	Colis / palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346900	1350 x 365 x 60	1,80	10	4,93	14	140	68,99	1 310,72	A	3 53731 1043831	9,26
346901	1350 x 365 x 80	2,40	7	3,45	14	98	48,29	917,50	A	3 53731 1043848	12,38
346902	1350 x 565 x 60	1,80	6	4,58	12	72	54,92	1 043,44	A	3 53731 1032637	9,26
346903	1350 x 565 x 80	2,40	5	3,81	12	60	45,77	869,54	A	3 53731 1032644	12,38
346904	1350 x 565 x 100	3,00	4	3,05	12	48	36,61	695,63	A	3 53731 1032651	15,49
346905	1350 x 565 x 120	3,60	3	2,29	12	36	27,46	521,72	A	3 53731 1032675	18,58
346906	1350 x 565 x 140	4,20	3	2,29	12	36	27,46	521,72	A	3 53731 1032699	21,66

Deltarock



λ
33



- Panneau non revêtu composé de 2 triangles
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346895	1350 x 600 x 60	1,80	6	4,86	12	72	58,32	1 496,88	A	3537311043817	12,43
346896	1350 x 600 x 80	2,40	5	4,05	12	60	48,60	1 069,20	A	3537311032521	16,58
346897	1350x600x100	3,00	4	3,24	12	48	38,88	855,36	A	3537311032538	20,74
346898	1350x600x120	3,60	3	2,43	12	36	29,16	641,52	A	3537311032552	24,89
346899	1350x600x140	4,20	4	3,24	8	32	25,92	641,52	A	3537311043824	29,03

Rockcomble kraft

λ
35



- Panneau revêtu d'un kraft
- Réaction au feu : performance non déterminée

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (20 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
285319	1350x600x160	4,55	4	3,24	12	48	38,88	777,60	A	3 53731 1028982	20,34
285325	1350x600x200	5,70	3	2,43	12	36	29,16	583,20	A	3 53731 1029019	25,40
285326	1350x600x210	6,00	3	2,43	12	36	29,16	583,20	A	3 53731 1029033	26,68

Rockcomble nu

λ
35



- Panneau non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (20 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
285331	1350x600x150	4,25	5	4,05	12	60	48,60	972,00	A	3 53731 1029064	17,85
285332	1350x600x210	6,00	3	2,43	12	36	29,16	583,20	A	3 53731 1029071	24,99

Toitrock kraft



λ
40



- Rouleau revêtu d'un kraft avec languettes latérales à agraffer
- Réaction au feu : performance non déterminée

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
59414	7000x350x70	1,75	3	7,35	18	54	132,30	2 910,60	A	3 53731 0002433	10,09
63553	7000x450x70	1,75	2	6,30	27	54	170,10	3 742,20	A	3 53731 0002440	10,09
59415	7000x600x70	1,75	2	8,40	18	36	151,20	3 326,40	A	3 53731 0002457	10,09

Adhésif Rockfol KB1



- Bande autocollante pour le recouvrement du film Intello Rockfol

Référence	Largeur (mm)	Longueur par rouleau (mètre/linéaire)	Conditionnement	Code EAN	Prix € HT / rouleau
100914	60	30	Carton de 10 rouleaux	3 53731 0086419	44,89

Membrane Intello Rockfol



- Membrane d'étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau comprenant un pare-vapeur hygro-variable à perméance variable

Référence	Dimensions (Lxl en m)	m ² / rouleau	Code EAN	Prix € HT / m ²
69714	50 x 1,5	75	3 53731 0069641	7,20

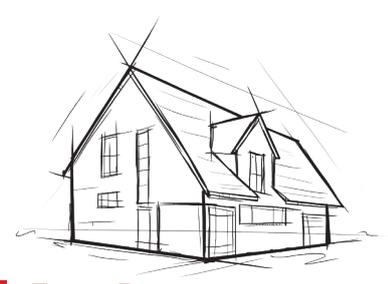
Adhésif pare-vapeur



- Jointoiement des panneaux et rouleaux isolants thermo-acoustiques revêtu d'un kraft

Référence	Conditionnement	Quantité minimum	Code EAN	Prix € HT / carton
64922	24 rouleaux par carton	1 carton	3 53731 0019585	641,01

Avec Rockin Bag System, détuilez partiellement, insufflez, les combles sont isolés !



Formez-vous à Rockin Bag System !
Nous vous accompagnons avec ROCKWOOL Campus.

Système d'isolation thermo-acoustique par insufflation de laine de roche pour rampants de combles aménagés

- Pas de travaux à l'intérieur du logement, sans contrainte pour les occupants
- Confort thermique et acoustique durable
- Système complet sans perte d'espace habitable



Rockin Bag System

- Système d'isolation thermique par insufflation de laine de roche pour rampants de combles aménagés ou aménageables composé de :

Rockin L

- Laine de roche pour l'insufflation



λ
36



Référence	Conditionnement	Sacs/palette	Kg/palette	Camion tautliner kg/ chargement (18 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / kg
233671	Sac plastique de 20 kg	35	700	12 600	A	3 53731 1011236	2,92

Rockbag



Référence	Désignation	Code EAN	Prix € HT par pièce
327484	0,5 m x 50 ml	3 53731 1039964	793,81
327459	0,65 m x 50 ml	3 53731 1039957	838,56
327614	0,75 m x 50 ml	3 53731 1039940	889,32
327625	0,85 m x 50 ml	3 53731 1039933	937,06
327509	1 m x 50 ml	3 53731 1039926	987,81
345276	1,50 m x 50 ml	3 53731 1043367	Nous contacter

Adhésif



Référence	Désignation	Conditionnement	Unités/carton	Code EAN	Prix € HT par pièce
327554	Adhésif Rockbag 150mm 4c	carton	4	3 53731 1039971	370,05

Rockmousse



Référence	Désignation	Conditionnement	Unités/carton	Code EAN	Prix € HT par pièce
327510	Rockmousse 250mm 5c	carton	5	3 53731 1039902	208,91

Rockmaster machine à insuffler

- Cardeuse, souffleuse et machine à insuffler. La machine la plus puissante de la gamme : jusqu'à 100 m²/h en soufflage et recommandée pour utilisation avec Rockin Bag System. Equipée d'un mécanisme de défibrage par brosses.



Référence	Désignation	Code EAN	Prix € HT / machine
327628	Machine à insuffler Rockmaster	3 53731 1040120	29 404,07

Rockciel



- Panneau rigide double densité non revêtu pour l'isolation des charpentes bois
- Une face quadrillée 100 x 100mm
- Sous Avis Technique
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/palette	M ² /palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
236683	1200 x 600 x 85	2,40	60	43,20	950,40	A	3 53731 1012745	33,66
213898	1200 x 600 x 105	2,95	48	34,56	760,32	A	3 53731 1006218	41,56
113403	1200 x 600 x 120	3,35	40	28,80	633,60	A	3 53731 0094858	47,50
117033	1200 x 600 x 130	3,65	36	25,92	570,24	A	3 53731 0096296	51,45
74244	1200 x 600 x 145	4,05	32	23,04	506,88	A	3 53731 0074300	57,42
63626	1200 x 600 x 160	4,50	32	23,04	506,88	A	3 53731 0059260	63,37
64393	1200 x 600 x 200	5,60	24	17,28	380,16	A	3 53731 0065308	79,20
63804	1200 x 600 x 220	6,20	20	14,40	316,80	A	3 53731 0060037	87,13
65481	1200 x 600 x 240	6,75	20	14,40	316,80	A	3 53731 0066138	95,06
236685	1200 x 600 x 260	7,30	20	14,40	316,80	A	3 53731 1012752	102,97

Fixtop

- Vis double filet pour la fixation pour Rockciel



Référence	Longueur (mm)	Epaisseur (mm) Rockciel correspondant*	Vis/carton	Code EAN	Prix € HT / tire fond
64931	230	85	100	3 53731 0018137	2,39
64932	250	105	100	3 53731 0018144	2,53
64933	300	120, 130, 145 ou 160	100	3 53731 0018151	2,92
73545	400	200 ou 220	100	3 53731 0073617	3,40
71615	440	240	100	3 53731 0073884	3,88
73546	500	260	50	3 53731 0073624	5,01

* cf. Avis Technique

Guide de pré-perçage à 30°

- Pré-perçage pour la pose des Fixtop pour Rockciel



Référence	Accessoire	Guide/carton	Code EAN	Prix € HT / guide
139238	Guide pré-perçage	1	3 53731 0103451	244,39

Rockmur kraft



λ
35



- Panneau revêtu d'un kraft
- Réaction au feu : performance non déterminée
- Peut s'installer pour l'isolation des murs par l'intérieur et des cloisons

NOUVEAU

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (20 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
354142	1350 x 600 x 40	1,10	14	11,34	12	168	136,08	2 721,60	A	3 53731 1045613	6,07
285279	1350 x 600 x 45	1,25	14	11,34	12	168	136,08	2 721,60	A	3 53731 1028913	6,26
285281	1350 x 600 x 60	1,70	12	9,72	12	144	116,64	2 324,80	A	3 53731 1028920	7,62
285282	1350 x 600 x 75	2,10	10	8,10	12	120	97,20	1 944,00	A	3 53731 1028937	9,54
274636	1350x600x100	2,85	8	6,48	12	96	77,76	1 555,20	A	3 53731 1026278	12,72
285309	1350x600x120	3,40	6	4,86	12	72	58,32	1 166,40	A	3 53731 1028944	15,26
285311	1350x600x130	3,70	5	4,05	12	60	48,60	972,00	A	3 53731 1028951	16,53
285315	1350x600x140	4,00	5	4,05	12	60	48,60	972,00	A	3 53731 1028968	17,79

Rockmur nu



λ
35



- Panneau non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- Peut s'installer pour l'isolation des murs par l'intérieur et des cloisons

NOUVEAU

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (20 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
354140	1350 x 600 x 40	1,10	12	9,72	12	144	116,64	2 324,80	A	3 53731 1045606	5,69
285333	1350 x 600 x 45	1,25	12	9,72	12	144	116,64	2 324,80	A	3 53731 1029088	5,88
285322	1350 x 600 x 60	1,70	12	9,72	12	144	116,64	2 324,80	A	3 53731 1028999	7,15
285324	1350 x 600 x 75	2,10	10	8,10	12	120	97,20	1 944,00	A	3 53731 1029002	8,89
274637	1350x600x100	2,85	8	6,48	12	96	77,76	1 555,20	A	3 53731 1026285	11,90
285327	1350x600x120	3,40	6	4,86	12	72	58,32	1 166,40	A	3 53731 1029026	14,27
285329	1350x600x130	3,70	5	4,05	12	60	48,60	972,00	A	3 53731 1029040	15,45
285330	1350x600x140	4,00	5	4,05	12	60	48,60	972,00	A	3 53731 1029057	16,63

Rockplus Premium kraft



- Panneau revêtu d'un kraft
- Réaction au feu : performance non déterminée
- Peut s'installer pour l'isolation des murs par l'intérieur et des combles aménagés



λ
32

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346862	1350 x 600 x 75	2,30	4	3,24	16	64	51,84	984,96	A	3 53731 1023857	12,94
346863	1350 x 600 x 101	3,15	3	2,43	16	48	38,88	738,72	A	3 53731 1023864	17,45
346864	1350 x 600 x 120	3,75	3	2,43	12	36	29,16	554,04	A	3 53731 1023871	20,74
346865	1350 x 600 x 140	4,35	4	3,24	8	32	25,92	492,48	A	3 53731 1043749	24,17
265773*	1350 x 600 x 160	5,00	2	1,62	16	32	25,92	518,40*	A	3 53731 1023895	27,64
346925	1350 x 600 x 180	5,60	2	1,62	12	24	19,44	369,36	A	3 53731 1037533	31,08
346866	1350 x 600 x 200	6,25	2	1,62	12	24	19,44	369,36	A	3 53731 1023901	34,55

* 20 palettes

Rockplus Premium nu



- Panneau non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- Peut s'installer pour l'isolation des murs par l'intérieur et des combles aménagés



λ
32

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346867	1350 x 600 x 75	2,30	4	3,24	16	64	51,84	984,96	A	3 53731 1023918	12,29
346868	1350x600x101	3,15	3	2,43	16	48	38,88	738,72	A	3 53731 1023925	16,60
346869	1350x600x120	3,75	3	2,43	12	36	29,16	554,04	A	3 53731 1023932	19,69
346870	1350x600x140	4,35	4	3,24	8	32	25,92	492,48	A	3 53731 1043756	22,96
265779	1350x600x160	5,00	2	1,62	16	32	25,92	518,40*	A	3 53731 1023956	26,26
346924	1350x600x180	5,60	2	1,62	12	24	19,44	369,36	A	3 53731 1037526	29,54
346871	1350x600x200	6,25	2	1,62	12	24	19,44	369,36	A	3 53731 1023963	32,79

* 20 palettes

Labelrock - Plaque de plâtre standard



λ
34-35

- Doublage constitué d'une plaque de plâtre ép.10 mm collée sur un panneau de laine de roche double densité sans pare-vapeur
- Réaction au feu pour le primaire : Euroclasse A1 (incombustible)
- Réaction au feu du complexe : A2 s1,d0
- Sous Avis Technique

Référence	Dimensions L x l (mm)	Épaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m ² .K/W)	Pièces/palette	M ² /palette	Camion tautliner m ² /chargement	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
59451	2500 x 1200	10 + 40	1,20	25	75,00	1 500,00	A	3 53731 0003560	20,63
53545	2600 x 1200	10 + 40	1,20	25	78,00	1 560,00	A	3 53731 0003645	20,63
63607	2500 x 1200	10 + 60	1,75	18	54,00	1 080,00	A	3 53731 0003584	22,62
63335	2600 x 1200	10 + 60	1,75	18	56,16	1 123,20	A	3 53731 0003669	22,62
63608	2500 x 1200	10 + 80	2,40	14	42,00	840,00	A	3 53731 0003607	24,58
63610	2600 x 1200	10 + 80	2,40	14	43,68	873,60	A	3 53731 0003683	24,58
63609	2500 x 1200	10 + 100	2,95	11	33,00	660,00	A	3 53731 0003621	30,00
63611	2600 x 1200	10 + 100	2,95	11	34,32	686,40	A	3 53731 0003706	30,00
64479	2700 x 1200	10 + 120	3,50	9	35,64	570,24	A	3 53731 0065452	36,46
86205	2600 x 1200	10 + 120	3,50	9	28,08	561,60	A	3 53731 0080967	36,46

Pour les produits Labelrock BA13, nous consulter - Possibilité de grouper 2 épaisseurs
1 camion complet = 20 palettes en longueur 2500 mm et 2600 mm - 1 camion complet = 16 palettes en longueur 2700 mm

Labelrock - Plaque de plâtre hydrofugée



λ
34-35

- Doublage constitué d'une plaque de plâtre hydrofugée ép.13 mm collée sur un panneau de laine de roche double densité sans pare-vapeur
- Réaction au feu pour le primitif : Euroclasse A1 (incombustible)
- Réaction au feu du complexe : A2 s1,d0
- Sous Avis Technique

Référence	Dimensions L x l (mm)	Épaisseurs (mm)	Résistance du complexe (m ² .K/W)	Pièces/palette	M ² /palette	Camion tautliner m ² /chargement (20 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
63301	2600 x 1200	13 + 40	1,20	24	74,88	1 497,60	A	3 53731 0019011	23,85
63299	2600 x 1200	13 + 60	1,75	17	53,04	1 060,80	A	3 53731 0019035	26,97
63298	2600 x 1200	13 + 80	2,40	13	40,56	811,20	A	3 53731 0019059	28,89
63619	2600 x 1200	13 + 100	2,95	11	34,32	686,40	A	3 53731 0019073	34,38
98151	2600 x 1200	13 + 120	3,50	9	28,08	561,60	A	3 53731 0084415	40,75

Rockin S



λ
37

- Laine en flocons pour insufflation mécanisée en murs creux
- Sous Avis Technique
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Conditionnement	Sacs/palette	Kg/palette	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / kg
256168	Sac plastique de 25 kg	30	750	A	3 53731 1021150	4,72

Alpharock



- Panneau mono densité non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- 0,033 W/m.K



70 kg



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346825	1350 x 600 x 30	0,90	10	8,10	16	160	129,60	2 462,40	A	3 53731 0004246	12,24
346826	1350 x 600 x 40	1,20	10	8,10	12	120	97,20	1 846,80	A	3 53731 0004253	16,36
346827	1350 x 600 x 50	1,50	6	4,86	16	96	77,76	1 477,44	A	3 53731 0004260	20,09
346828	1350 x 600 x 60	1,80	5	4,05	16	80	64,80	1 231,20	A	3 53731 0004277	24,51
346829	1350 x 600 x 80	2,40	5	4,05	12	60	48,60	923,40	A	3 53731 0004284	32,22

dB Rock



- Panneau mono densité non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- 0,034 W/m.K



50 kg



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346943	1350 x 600 x 30	0,85	14	11,34	12	168	136,08	2 585,52	A	3 53731 1043213	4,41
357084	1350 x 600 x 40	1,15	10	8,10	12	120	97,20	1 846,80	A	3 53731 1046061	5,88
346942	1350 x 600 x 60	1,75	6	4,86	12	72	58,32	1 108,08	A	3 53731 1042940	8,07
357080	1200 x 900 x 40	1,15	10	10,80	9	90	97,20	1 846,80	A	3 53731 1046047	6,22
350398	1200 x 900 x 60	1,75	6	6,48	9	54	58,32	1 166,40	A	3 53731 1042926	9,33

* 20 palettes

Rocksilence



- Panneau mono densité non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- 0,034 W/m.K



50 kg



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
343581	1350 x 600 x 40	1,15	8	6,48	16	128	103,68	2 280,96	A	3 53731 1043060	

Mb Rock Premium

- Panneau mono densité non revêtu avec un bord flexible
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- Masse volumique nominale : 65 kg/m³

λ
32

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346913	1350 x 365 x 95	3,75	5	2,46	14	70	34,49	655,36	A	3 53731 1032842	22,96
346914	1350 x 365 x 120	4,50	4	1,97	25	56	27,59	524,29	A	3 53731 1032859	27,74
346915	1350 x 565 x 95	2,95	3	2,29	16	48	36,61	695,63	A	3 53731 1032866	18,19
346916	1350 x 565 x 120	3,75	3	2,29	12	36	27,46	521,72	A	3 53731 1032873	22,96
346917	1350 x 565 x 145	4,50	2	1,53	16	32	24,41	463,75	A	3 53731 1032880	27,74
317419	1350 x 565 x 160	5,00	2	1,53	16	32	24,41	537,02	A	3 53731 1037502	30,63
346918	1350 x 565 x 175	5,45	2	1,53	12	24	18,31	347,81	A	3 53731 1032897	33,50
346919	1350 x 565 x 200	6,25	2	1,53	12	24	18,31	347,81	A	3 53731 1032903	38,26
346920	1350 x 590 x 95	2,95	3	2,39	16	48	38,23	726,41	A	3 53731 1032910	18,19
346921	1350 x 590 x 120	3,75	3	2,39	12	36	28,67	544,81	A	3 53731 1032927	22,96
346922	1350 x 590 x 145	4,50	2	1,59	16	32	25,49	484,27	A	3 53731 1032934	27,74

Mb Rock

- Panneau mono densité non revêtu avec un bord flexible
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- Masse volumique nominale : 50 kg/m³

λ
34

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346907	1350 x 565 x 95	2,75	6	4,58	8	48	36,61	695,63	A	3 53731 1032743	16,48
346908	1350 x 565 x 120	3,50	5	3,81	8	40	30,51	579,69	A	3 53731 1032767	20,80
346909	1350 x 565 x 145	4,25	4	3,05	8	32	24,41	463,75	A	3 53731 1032774	25,15
346923	1350 x 565 x 160	4,70	2	1,53	16	32	24,41	463,75	A	3 53731 1037519	27,74
346910	1350 x 565 x 175	5,10	3	2,29	8	24	18,31	347,81	A	3 53731 1032781	30,36
346911	1350 x 565 x 200	5,85	3	2,29	8	24	18,31	347,81	A	3 53731 1032798	34,70
346851	1350 x 565 x 220	6,45	2	1,53	12	24	18,31	347,81	A	3 53731 1002265	38,14
346912	1350 x 590 x 145	4,25	4	3,19	8	32	25,49	484,27	A	3 53731 1032828	25,15

Mb Rock +



λ
35

- Panneau non revêtu double densité
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
69472	1200 x 600 x 60	1,70	5	3,60	8	40	28,80	1 267,20	A	3 53731 0069337	24,56

Mb Rock Fire + NOUVEAU



λ
38

- Panneau non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
357521	1200 x 600 x 50	1,30	4	2,88	12	48	34,56	1 520,64	A	3 53731 1046153	46,63

Mb Rock Pro NOUVEAU



λ
35

- Panneau non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
354730	1350 x 575 x 95	2,70	6	4,66	8	48	37,26	707,94	A	3 53731 1045705	14,34
354708	1350 x 575 x 120	3,40	5	3,88	8	40	31,05	589,95	A	3 53731 1045699	18,09
354690	1350 x 575 x 145	4,10	4	3,11	8	32	24,84	471,96	A	3 53731 1045644	21,56
354692	1350 x 575 x 160	4,55	4	3,11	8	32	24,84	471,96	A	3 53731 1045651	24,14
354694	1350 x 575 x 175	5,00	3	2,33	8	24	18,63	353,97	A	3 53731 1045668	26,41
354696	1350 x 575 x 200	5,70	3	2,33	8	24	18,63	353,97	A	3 53731 1045682	30,19
354695	1350 x 575 x 220	6,25	2	1,55	8	24	18,63	353,97	A	3 53731 1045675	33,18

Rockfaçade Premium

- Panneau mono densité non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

λ
32

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346879	1350 x 600 x 80	2,50	5	4,05	12	60	48,60	923,40	A	3 53731 1043787	14,51
346880	1350x600x100	3,10	3	2,43	16	48	38,88	738,72	A	3 53731 1026360	18,19
346881	1350x600x120	3,75	3	2,43	12	36	29,16	554,04	A	3 53731 1026377	21,81
346875	1350x600x140	4,35	4	3,24	8	32	25,92	492,48	A	3 53731 1043763	25,42
356954	1350x600x145	4,50	4	3,24	8	32	25,92	492,48	A	3 53731 1046030	26,38
270601*	1350x600x160	5,00	2	1,62	16	32	25,92	570,24*	A	3 53731 1024953	29,06
346892	1350x600x180	5,60	3	2,43	8	24	19,44	369,36	A	3 53731 1031166	32,68
346883	1350x600x200	6,25	2	1,62	12	24	19,44	369,36	A	3 53731 1027626	36,34

* 22 palettes

Rockfaçade

- Panneau mono densité non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

λ
35

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (20 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
105332	1350 x 600 x 40	1,10	16	12,96	12	192	155,52	3 110,40	A	3 53731 0094339	4,79
129799	1350 x 600 x 50	1,40	12	9,72	12	144	116,64	2 332,80	A	3 53731 0100382	5,98
133152	1350 x 600 x 60	1,70	10	8,10	12	120	97,20	1 944,00	A	3 53731 0101631	7,18
100516	1350 x 600 x 70	2,00	8	6,48	12	96	77,76	1 555,20	A	3 53731 0086020	8,38
100517	1350 x 600 x 80	2,25	8	6,48	12	96	77,76	1 555,20	A	3 53731 0086037	9,57
100538	1350x600x100	2,85	6	4,86	12	72	58,32	1 166,40	A	3 53731 0086051	11,98
100541	1350x600x120	3,40	5	4,05	12	60	48,60	972,00	A	3 53731 0086068	14,38
102713	1350x600x130	3,70	5	4,05	12	60	48,60	972,00	A	3 53731 0093608	15,59
234513	1350x600x140	4,00	5	4,05	12	60	48,60	972,00	A	3 53731 1011496	16,77
100545	1350x600x150	4,25	4	3,24	12	48	38,88	777,60	A	3 53731 0086082	18,00
200985	1350x600x155	4,40	4	3,24	12	48	38,88	777,60	A	3 53731 1002531	18,55
100547	1350x600x160	4,55	4	3,24	12	48	38,88	777,60	A	3 53731 0086099	19,20
234514	1350x600x180	5,10	4	3,24	12	48	38,88	777,60	A	3 53731 1011502	21,56
100555	1350x600x200	5,70	3	2,43	12	36	29,16	583,20	A	3 53731 0086136	24,00
242702	1350x600x220	6,25	3	2,43	12	36	29,16	583,20	A	3 53731 1017443	26,38
259387	1350x600x240	6,85	2	1,62	12	24	19,44	388,80	A	3 53731 1022737	28,77

Rockglace

- Panneau mono densité revêtu d'un voile de verre noir
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

λ
35

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346841	1350 x 600 x 80	2,25	7	5,67	8	56	45,36	861,84	B	3 53731 0072825	17,35
346842	1350x600x100	2,85	6	4,86	8	48	38,88	738,72	B	3 53731 0072832	20,68
346844	1350x600x180	5,10	3	2,43	8	24	19,44	369,36	B	3 53731 0072870	33,98

* Quantité minimum : 19 palettes

Rockvet

- Panneau rigide double densité non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
286191	1200 x 600 x 50	1,40	6	4,32	14	84	60,48	1 330,56	A	3 53731 1029408	15,66
278280	1200 x 600 x 80	2,25	4	2,88	12	48	34,56	760,32	A	3 53731 1027510	25,09
278284	1200x600x100	2,80	3	2,16	14	42	30,24	665,28	A	3 53731 1027527	31,37
278286	1200x600x120	3,35	2	1,44	18	36	25,92	570,24	A	3 53731 1027534	37,64
278288	1200x600x131	3,70	2	1,44	16	32	23,04	506,88	A	3 53731 1027541	41,11
282471	1200x600x140	3,95	2	1,44	14	28	20,16	443,52	A	3 53731 1028326	43,95
278290	1200x600x150	4,20	2	1,44	14	28	20,16	443,52	A	3 53731 1027558	47,04
280468	1200x600x160	4,50	2	1,44	12	24	17,28	380,16	A	3 53731 1028005	50,19
289222	1200x600x180	5,05	2	1,44	12	24	17,28	380,16	A	3 53731 1030145	56,48
282470	1200x600x200	5,60	2	1,44	10	20	14,40	316,80	A	3 53731 1028319	62,77
357187	1200x600x260	7,30	1	11,52	16	16	11,52	253,44	B*	3 53731 1046115	81,56

* Quantité minimum : 22 palettes

NOUVEAU

Rockbay

- Panneau rigide mono densité non revêtu pour l'isolation des contours de fenêtres en façade ventilée et en IESE
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- 0,038 W/m.K (ép. 20 mm) | 0,036 W/m.K (ép. 30 à 40 mm)



λ
36-38

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
276556	1200 x 600 x 20	0,50	8	5,76	14	112	80,64	3 548,16	A	3 53731 0102980	9,67
276557	1200 x 600 x 30	0,80	6	4,32	12	72	51,84	2 280,96	A	3 53731 1026322	14,54
276558	1200 x 600 x 40	1,10	4	2,88	14	56	40,32	1 774,08	A	3 53731 1026339	19,35

Ecorock Duo


- Panneau rigide double densité en laine de roche non revêtu dédié aux systèmes d'Isolation des façades sous enduit. Face surdensifiée repérée par un marquage (deux lignes verticales)
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
239400	1200 x 600 x 50	1,40	6	4,32	14	84	60,48	1 330,56	A	3 53731 1013200	18,75
239401	1200 x 600 x 60	1,70	5	3,60	14	70	50,40	1 108,80	A	3 53731 1016217	22,52
239402	1200 x 600 x 80	2,25	4	2,88	12	48	34,56	760,32	A	3 53731 1016248	30,02
239403	1200 x 600 x 100	2,85	3	2,16	14	42	30,24	665,28	A	3 53731 1016255	37,58
239461	1200 x 600 x 120	3,40	3	2,16	12	36	25,92	570,24	A	3 53731 1016279	45,06
239479	1200 x 600 x 130	3,70	2	1,44	16	32	23,04	506,88	A	3 53731 1016316	48,85
239468	1200 x 600 x 140	4,00	3	2,16	10	30	21,60	475,20	A	3 53731 1016286	52,58
257782	1200 x 600 x 150	4,25	2	1,44	14	28	20,16	443,52	A	3 53731 1022102	56,33
239469	1200 x 600 x 160	4,55	2	1,44	12	24	17,28	380,16	A	3 53731 1016293	60,08
239473	1200 x 600 x 180	5,10	2	1,44	12	24	17,28	380,16	A	3 53731 1016309	67,58
239483	1200 x 600 x 200	5,70	2	1,44	10	20	14,40	316,80	A	3 53731 1016323	75,08
257836	1200 x 600 x 220	6,25	1	0,72	18	18	12,96	285,12	A	3 53731 1022126	82,62
239485	1200 x 600 x 240	6,85	1	0,72	18	18	12,96	285,12	A	3 53731 1016330	90,10
317920	1200 x 600 x 300	8,55	1	0,72	14	14	10,08	221,76	B*	3 53731 1037717	112,65

* Quantité minimum : 22 palettes

Ecorock Mono


- Panneau rigide mono densité en laine de roche non revêtu dédié aux systèmes d'isolation des façades sous enduit
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
239565	1200 x 600 x 50	1,35	4	2,88	20	80	57,60	1 267,20	A	3 53731 1016347	21,25
239566	1200 x 600 x 60	1,65	4	2,88	18	72	51,84	1 140,48	A	3 53731 1016354	25,52
239580	1200 x 600 x 80	2,20	3	2,16	18	54	38,88	855,36	A	3 53731 1016378	34,02
239567	1200 x 600 x 100	2,75	3	2,16	14	42	30,24	665,28	A	3 53731 1016361	42,58
239629	1200 x 600 x 120	3,30	2	1,44	18	36	25,92	570,24	B*	3 53731 1016392	51,06
239630	1200 x 600 x 134	3,70	2	1,44	16	32	23,04	506,88	A	3 53731 1016408	57,02
239631	1200 x 600 x 140	3,85	2	1,44	14	28	20,16	443,52	A	3 53731 1016415	59,58
239603	1200 x 600 x 160	4,4	1	0,72	24	24	17,28	380,16	B*	3 53731 1016385	68,08
339769	1200 x 600 x 180	5,00	1	0,72	24	24	17,28	380,16	B*	3 53731 1042438	76,83
339697	1200 x 600 x 200	5,55	1	0,72	20	20	14,40	316,80	B*	3 53731 1042414	85,38

* Quantité minimum : 11 palettes

Ecorock Duo PR

- Panneau rigide double densité revêtu.
Face extérieure surdensifiée pré-peinte.
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- Destiné aux maisons individuelles

λ
35

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (62 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
309921	800 x 625 x 130	3,70	2	1	8	16	8	496,00	A	4 00344 6537662	42,94
316111	800 x 625 x 140	4,00	2	1	8	16	8	496,00	A	4 00344 6541195	46,25
316122	800 x 625 x 160	4,55	2	1	8	16	8	496,00	A	4 00344 6541218	52,87
316123	800 x 625 x 180	5,10	2	1	6	12	6	372,00	A	4 00344 6541201	59,46

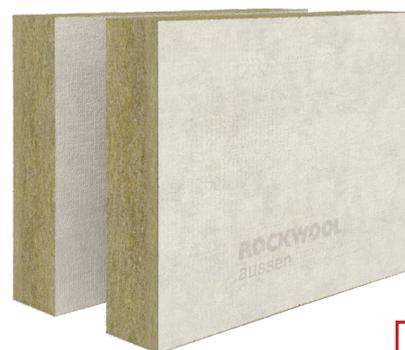


Solution innovante
Gagnez du temps à
l'installation !

Ecorock Duo PR

Ecorock Duo PR est un panneau **double densité** conçu pour l'isolation par l'extérieur sous enduit. Il garantit une excellente isolation thermique et protège des nuisances sonores extérieures.

- Face extérieure pré-peinte : gain de temps lors de l'installation
- Dimensions compactes : facile à manipuler
- Panneau double densité : pas de déboutonnage des chevilles de fixation sous l'action du vent
- Produit incombustible (Euroclasse A1) : idéal pour la protection incendie
- Isolation thermique très efficace: λ35
- Compatible avec tous types de supports



λ35



Suivez-nous sur :

www.rockwool.fr

Machine à projeter l'enduitCOMPACT-PRO 10 - EUROMAIR
www.euromair.com

- Petite et ergonomique
- Mise en route et nettoyage rapide



Référence	Machine	Accessoires	Code EAN
216391	Dimensions (L x l x h) : 99 x 64 x 67 cm Poids : 62 kg Capacité de cuve : 37 litres Rendement : 0 à 10 kg/mn Mise en route et nettoyage rapide Jusqu'à 15 ml de tuyau à 10 m de hauteur Puissance moteur compresseur : 2,2 Kw/3 CV	Livrée avec un tuyau air et une mallette ITE (une lance ABS, réglage pression d'air, cinq buses de projection, un jeu de buses à joindre, deux balles et une vrille de nettoyage, une clef de 6 pans)	3 53731 1006652

Prix sur demande

Table de découpe pour la laine de rocheTable - EDMA
www.edma.fr

- Pour panneaux dimensions maximales : 1400x1200 mm
- Épaisseur de coupe maxi : 260 mm



Référence	Table	Accessoires	Code EAN
212818	Coupe en biseau jusqu'à 45° - Coupe en angle jusqu'à 50°	Fourni avec couteau 300 mm	3 53731 1005860

Prix sur demande

Scie électrique pour découpe de laine de rocheScie - EDMA
www.edma.fr

- Pour la découpe des panneaux isolants en laine minérale



Référence	Scie	Accessoires	Code EAN
212765	Puissance : 14,4 volts - Lame : 300 mm - Batterie Lithium	Chargeurs	3 53731 1005822

Prix sur demande

Dériveur de rouleaux treillis pour IESEDériveur - EDMA
www.edma.fr

- Outil très léger, en aluminium



Référence	Dériveur	Accessoires	Code EAN
212817	Pour rouleaux de treillis de 1 m de largeur Avec compteur intégré Possibilité d'accroche sur échafaudage	-	3 53731 1005853

Prix sur demande

Rocksol Expert

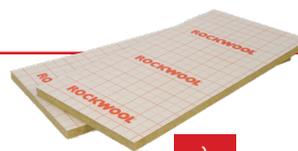


- Panneau rigide non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

λ
38

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
286130	1200 x 600 x 20	0,50	8	5,76	14	112	80,64	3 548,16	A	3 53731 1029255	8,80
64438	1200 x 600 x 30	0,75	6	4,32	14	84	60,48	2 661,12	A	3 53731 0037480	13,25
63643	1200 x 600 x 40	1,05	5	3,60	12	60	43,20	1 900,80	A	3 53731 0037459	17,61
62576	1200 x 600 x 50	1,30	4	2,88	12	48	34,56	1 520,64	A	3 53731 0037541	24,80
100252	1200 x 600 x 60	1,55	4	2,88	10	40	28,80	1 267,20	A	3 53731 0085535	29,81
62579	1200 x 600 x 80	2,10	3	2,16	10	30	21,60	950,40	A	3 53731 0037374	39,71

Rocksol Premium



- Panneau rigide revêtu d'un kraft aluminium quadrillé
- Réaction au feu : performance non déterminée
- Convient pour les planchers chauffants

λ
38

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
62503	1200 x 600 x 40	1,05	5	3,60	12	60	43,20	1 900,80	A	3 53731 0053176	23,16

Rockfeu System


- Panneau rigide double densité nu équipé de 6 fixations intégrées (brevetées) pour fond de coffrage
- Réaction au feu pour le primitif : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ palette	M ² / colis	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
63639	2400 x 600 x 100	2,80	24	1,44	34,56	760,32	A	3 53731 0003317	38,29
62852	2400 X 600 X 120	3,35	20	1,44	28,80	633,60	A	3 53731 0022615	45,97
63070	2400 x 600 x 130	3,65	18	1,44	25,92	570,24	A	3 53731 0003331	49,81
67915	2400 x 600 x 140	3,95	18	1,44	25,92	570,24	A	3 53731 0052681	53,62
82783	2400 x 600 x 160	4,50	14	1,44	20,16	443,52	A	3 53731 0078797	61,30
100494	2400 x 600 x 180	5,05	14	1,44	20,16	443,52	A	3 53731 0085863	68,97

Rockfeu System dB


- Panneau rigide double densité revêtu d'un désolidarisant acoustique et équipé de 6 fixations intégrées (brevetées) pour fond de coffrage
- Rockfeu System dB ne contribue pas au développement de l'incendie (Euroclasse A2-s1, d0) - Test réalisé côté laine de roche, surface exposée en cas d'incendie

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ palette	M ² / colis	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (22 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
63069	2400 x 600 x 100	2,80	24	1,44	34,56	760,32	A	3 53731 0003362	38,55
62851	2400 X 600 X 120	3,35	20	1,44	28,80	633,60	A	3 53731 0022622	46,26
63641	2400 x 600 x 130	3,65	18	1,44	25,92	570,24	A	3 53731 0003386	50,12
62425	2400 x 600 x 140	3,95	18	1,44	25,92	570,24	A	3 53731 0053008	53,98
90302	2400 x 600 x 160	4,50	14	1,44	20,16	443,52	A	3 53731 0081995	61,71
100498	2400 x 600 x 180	5,05	14	1,44	20,16	443,52	A	3 53731 0085900	69,42

Rockfeu Coffrage


- Panneau rigide non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Résistance thermique (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² / chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
53768	1200 x 600 x 50	1,30	3	2,16	16	48	34,56	1 520,64	A	3 53731 0038579	15,45
84501	1200 x 600 x 60	1,55	3	2,16	14	42	30,24	1 330,56	A	3 53731 0079817	18,56
53485	1200 x 600 x 100	2,60	1	0,72	24	24	17,28	760,32	A	3 53731 0003188	30,99
63634	1200 x 600 x 120	3,15	1	0,72	20	20	14,40	633,60	A	3 53731 0003225	37,16
212129	1200 x 600 x 140	3,65	1	0,72	18	18	12,96	570,24	A	3 53731 1005600	43,33

Rockfeu Wood A2 FdC

- Panneau non revêtu composé d'une laine de roche double densité et d'un parement en laine de bois de 15 mm, équipé de 8 agrafes intégrées pour fond de coffrage
- Réaction au feu : A2 s1,d0
- Résistance au feu : 120 minutes



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (26 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
302838	2000 x 600 x 65+15	2,00	32	38,40	998,40	A	3 53731 1032750	66,89
302836	2000 x 600 x 85+15	2,60	24	28,80	748,80	A	3 53731 1032736	76,89
302833	2000 x 600 x 100+15	3,05	22	26,40	686,40	A	3 53731 1032705	82,82
302831	2000 x 600 x 110+15	3,30	20	24,00	624,00	A	3 53731 1032682	86,12
302829	2000 x 600 x 120+15	3,60	18	21,60	561,60	A	3 53731 1032668	89,62
302824	2000 x 600 x 135+15	4,05	16	19,20	499,20	A	3 53731 1032613	95,79
302822	2000 x 600 x 145+15	4,35	16	19,20	499,20	A	3 53731 1032590	100,60
336260	2000 x 600 x 160+15	4,80	14	16,80	436,80	A	3 53731 1041844	107,44
302821	2000 x 600 x 180+15	5,35	12	14,40	374,40	A	3 53731 1032583	114,21
336250	2000 x 600 x 185+15	5,50	12	14,40	374,40	A	3 53731 1041820	117,73
336249	2000 x 600 x 210+15	6,25	10	12,00	312,00	A	3 53731 1041806	134,07
336246	2000 x 600 x 235+15	6,95	10	12,00	312,00	A	3 53731 1041790	150,19

Rockfeu Wood B FdC

- Panneau non revêtu composé d'une laine de roche double densité et d'un parement en laine de bois de 15 mm, équipé de 8 agrafes intégrées pour fond de coffrage
- Réaction au feu : B s1,d0
- Résistance au feu : 120 minutes



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (26 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
302817	2000 x 600 x 65+15	2,10	32	38,40	998,40	A	3 53731 1032545	59,73
302814	2000 x 600 x 85+15	2,65	24	28,80	748,80	A	3 53731 1032514	69,73
302813	2000 x 600 x 100+15	3,10	22	26,40	686,40	A	3 53731 1032507	75,68
302811	2000 x 600 x 110+15	3,40	20	24,00	624,00	A	3 53731 1032491	78,94
302810	2000 x 600 x 120+15	3,70	18	21,60	561,60	A	3 53731 1032484	82,43
302809	2000 x 600 x 135+15	4,10	16	19,20	499,20	A	3 53731 1032477	88,63
302806	2000 x 600 x 145+15	4,40	16	19,20	499,20	A	3 53731 1032460	93,47
336244	2000 x 600 x 160+15	4,85	14	16,80	436,80	A	3 53731 1041776	100,43
302805	2000 x 600 x 180+15	5,40	12	14,40	374,40	A	3 53731 1032453	106,02
336232	2000 x 600 x 185+15	5,55	12	14,40	374,40	A	3537311041721	108,80
336247	2000 x 600 x 210+15	6,30	10	12,00	312,00	A	3537311041813	124,32
336252	2000 x 600 x 235+15	7,00	10	12,00	312,00	A	3537311041837	138,46

Rockfeu Therm RsD

λ
33

- Panneau mono densité non revêtu
- Excellentes performances thermiques grâce au λ33
- Facile à découper et permettant une tenue mécanique parfaite avec 4 fixations
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (19 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
346926	1350 x 600 x 60	1,80	5	4,05	16	80	64,80	1 231,20	A	3 53731 1038257	10,36
346935	1350 x 600 x 80	2,40	5	4,05	12	60	48,60	923,40	A	3 53731 1038424	13,95
346929	1350 x 600 x 100	3,00	3	2,43	16	48	38,88	738,72	A	3 53731 1038295	17,64
346928	1350 x 600 x 105	3,15	5	4,05	8	40	32,40	615,60	A	3 53731 1043879	18,75
346931	1350 x 600 x 115	3,45	3	2,43	12	36	29,16	554,04	A	3 53731 1038318	20,77
346930	1350 x 600 x 125	3,75	3	2,43	12	36	29,16	554,04	A	3 53731 1038301	22,82
346932	1350 x 600 x 140	4,20	4	3,24	8	32	25,92	492,48	A	3 53731 1043886	25,86
346933	1350 x 600 x 150	4,50	2	1,62	16	32	25,92	492,48	A	3 53731 1038349	28,02
321679*	1350 x 600 x 160	4,80	2	1,62	16	32	25,92	518,40*	A	3 53731 1038332	30,21
346934	1350 x 600 x 180	5,45	2	1,62	12	24	19,44	369,36	A	3 53731 1038356	34,34
346927	1350 x 600 x 200	6,05	2	1,62	12	24	19,44	369,36	A	3 53731 1038288	38,58

* 20 palettes

Rockfeu REI 120 RsD

120
minutes

- Panneau rigide double densité non revêtu
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- Résistance au feu : 120 minutes

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
100513	1200 x 600 x 60	1,70	5	3,60	8	40	28,80	1 267,20	A	3 53731 0085993	18,67
84668	1200 x 600 x 80	2,35	5	3,60	6	30	21,60	950,40	A	3 53731 0079923	24,87
63624	1200 x 600 x 100	2,90	4	2,88	6	24	17,28	760,32	A	3 53731 0035615	31,09
62615	1200 x 600 x 110	3,15	1	0,72	20	20	14,40	633,60	A	3 53731 0035646	34,22
62614	1200 x 600 x 120	3,45	1	0,72	20	20	14,40	633,60	A	3 53731 0035660	37,35
236681	1200 x 600 x 130	3,75	1	0,72	18	18	12,96	570,24	A	3 53731 1012738	40,46
63797	1200 x 600 x 140	4,05	1	0,72	16	16	11,52	506,88	A	3 53731 0059970	43,56
62612	1200 x 600 x 150	4,35	1	0,72	16	16	11,52	506,88	A	3 53731 0035714	46,67
99712	1200 x 600 x 160	4,65	1	0,72	16	16	11,52	506,88	A	3 53731 0085337	49,79
100505	1200 x 600 x 180	5,20	1	0,72	12	12	8,64	380,16	A	3 53731 0085948	56,02
244051	1200 x 600 x 200	5,80	1	0,72	12	12	8,64	380,16	A	3 53731 1017788	62,21

Pour Rockfeu REI 240 RsD, coupe feu 4 h, nous consulter

Rockfeu Wood A2 RsD



- Panneau non revêtu composé d'une laine de roche double densité et d'un parement en laine de bois de 15 mm
- Réaction au feu : A2 s1,d0
- Résistance au feu : 120 minutes



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (26 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
273756	2000 x 600 x 50+15	1,60	38	45,60	1 185,60	A	3 53731 1025806	52,51
273757	2000 x 600 x 65+15	2,00	32	38,40	998,40	A	3 53731 1025813	56,34
273758	2000 x 600 x 85+15	2,60	24	28,80	748,80	A	3 53731 1025820	66,32
273759	2000 x 600 x 100+15	3,05	22	26,40	686,40	A	3 53731 1025837	72,29
273760	2000 x 600 x 110+15	3,30	20	24,00	624,00	A	3 53731 1025844	75,54
273761	2000 x 600 x 120+15	3,60	18	21,60	561,60	A	3 53731 1025851	79,03
273762	2000 x 600 x 135+15	4,05	16	19,20	499,20	A	3 53731 1025868	85,25
273763	2000 x 600 x 145+15	4,35	16	19,20	499,20	A	3 53731 1025875	90,03
335297	2000 x 600 x 160+15	4,80	14	16,80	436,80	A	3 53731 1041417	96,43
273764	2000 x 600 x 180+15	5,35	12	14,40	374,40	A	3 53731 1025882	103,68
330119	2000 x 600 x 185+15	5,50	12	14,40	374,40	A	3 53731 1040007	106,51
330845	2000 x 600 x 210+15	6,25	10	12,00	312,00	A	3 53731 1040151	120,41
336233	2000 x 600 x 235+15	6,95	10	12,00	312,00	A	3 53731 1041738	130,72

Rockfeu Wood B RsD



- Panneau non revêtu composé d'une laine de roche double densité et d'un parement en laine de bois de 15 mm
- Réaction au feu : B s1,d0
- Résistance au feu : 120 minutes



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner M ² /chargement (26 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
273747	2000 x 600 x 50+15	1,65	38	45,60	1 185,60	A	3 53731 1025714	52,51
273748	2000 x 600 x 65+15	2,10	32	38,40	998,40	A	3 53731 1025721	56,34
273749	2000 x 600 x 85+15	2,65	24	28,80	748,80	A	3 53731 1025738	66,32
273750	2000 x 600 x 100+15	3,10	22	26,40	686,40	A	3 53731 1025745	72,29
273751	2000 x 600 x 110+15	3,40	20	24,00	624,00	A	3 53731 1025752	75,54
273752	2000 x 600 x 120+15	3,70	18	21,60	561,60	A	3 53731 1025769	79,03
273753	2000 x 600 x 135+15	4,10	16	19,20	499,20	A	3 53731 1025776	85,25
273754	2000 x 600 x 145+15	4,40	16	19,20	499,20	A	3 53731 1025783	90,03
336237	2000 x 600 x 160+15	4,85	14	16,80	436,80	A	3 53731 1041769	96,43
273755	2000 x 600 x 180+15	5,00	12	14,40	374,40	A	3 53731 1025790	103,68
336236	2000 x 600 x 185+15	5,55	12	14,40	374,40	A	3 53731 1041752	106,51
336234	2000 x 600 x 210+15	6,30	10	12,00	312,00	A	3 53731 1041745	120,41
287844	2000 x 600 x 235+15	7,00	10	12,00	312,00	A	3 53731 1029590	130,72

Plaque de parement Rockwood

Pour panneau	Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner M ² /chargement (26 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
Rockwood A2	50032145	2000 x 600 x 15	0,15	130	156	2 028,00	A	3 53731 1041950	48,26
Rockwood B	50032152	2000 x 600 x 15	0,20	130	156	2 028,00	A	3 53731 1041967	40,00

Rockfeu CLT **NOUVEAU**



- Panneau rigide
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- Résistance au feu : 60 minutes

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
357190	1200 x 600 x 100	2,60	1	0,72	24	24	17,28	760,32	A	3 53731 1046122	59,40

Rockfeu REI 120 Black RsD



- Panneau rigide double densité revêtu avec un voile de verre Noir
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)
- Résistance au feu : 120 minutes

Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	Pièces/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (44 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
286132	1200 x 600 x 60	1,70	5	3,60	8	40	28,80	1 267,20	B*	3 53731 1029262	24,10
286133	1200 x 600 x 80	2,35	5	3,60	6	30	21,60	950,40	B*	3 53731 1029279	32,12
257013	1200 x 600 x 105	3,05	4	3,16	6	24	17,28	760,32	A	3 53731 1021747	36,84
264192	1200 x 600 x 120	3,45	1	0,72	20	20	14,40	633,60	B*	3 53731 1023444	42,07
286134	1200 x 600 x 140	4,05	1	0,72	16	16	11,52	506,88	B*	3 53731 1029286	49,11
286135	1200 x 600 x 160	4,65	1	0,72	16	16	11,52	506,88	B*	3 53731 1029293	56,14

* Quantité minimum : 44 palettes

Rockplak



λ
35



- Complexe isolé en laine de roche mono densité rigide collé à 2 parements en plaque de plâtre 12,5 mm à bords amincis
- Sous Avis Technique
- Réaction au feu du complexe : A2 s1,d0

Référence	Dimensions L x l (mm)	Épaisseur totale (panneau + 2 parements)	Valeur R (m ² .K/W)	Pièces/ palette	M ² / palette	Classe de produit	Code EAN Plaque standard & plaque hydrofugée	Prix € HT / m ² 1 plaque standard & 1 plaque hydrofugée
62941	2600 x 1200	13 + 48 + 13	1,45	17	53,04	A	3 53731 0004338	43,69

Firerock

- Panneau rigide revêtu d'aluminium
- Réaction au feu : Euroclasse A1 (incombustible)



Référence	Dimensions L x l x e (mm)	Panneaux/ colis	M ² / colis	Colis/ palette	M ² / palette	Camion tautliner m ² /chargement (52 palettes)	Classe de produit	Code EAN	Prix € HT / m ²
53432	1000 x 600 x 30	10	6	8	48,00	2 496,00	A	3 53731 0018038	28,34
53433	1000 x 600 x 40	10	6	6	36,00	1 872,00	A	3 53731 0018045	41,33
127089	1000 x 600 x 50	8	4,80	6	28,80	1 497,60	A	3 53731 0099396	48,29

Colle haute température prête à l'emploi

- Pour le collage des panneaux isolants Firerock
- Résistance au feu jusqu'à 10 heures (R.E. n°1-F-230)



Référence	Conditionnement	Quantité minimum	Code EAN	Prix € HT / seau
64965	Seau de 10 kg	1 seau	3 53731 0001610	72,79

Adhésif aluminium haute température

- Pour le jointoiment des panneaux isolants Firerock
- Résistance au feu jusqu'à 10 heures (R.E. n°1-F-230)



Référence	Conditionnement	Dimensions	Rouleaux/carton	Quantité minimum	Code EAN	Prix € / carton
64966	Carton	50mm x 15m	16	1 carton	3 53731 0001641	695,88

Rockcycle

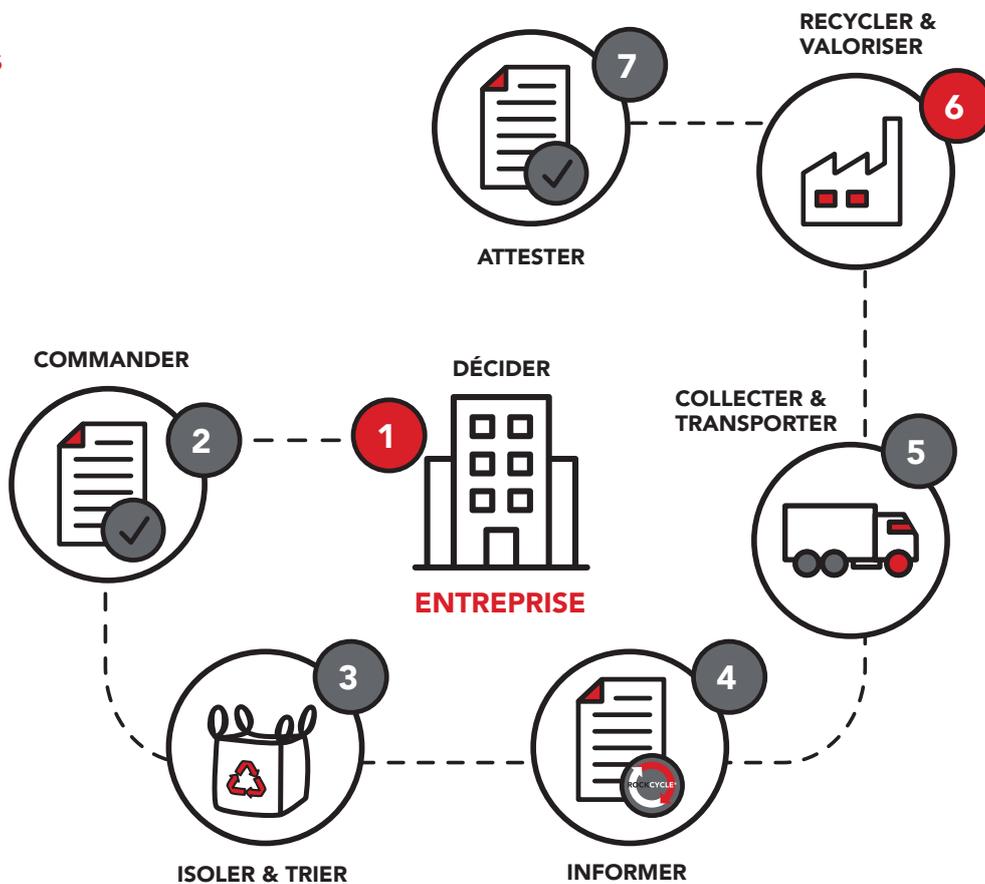


- Service de reprise et de tri des déchets issus de la livraison et pose de nos produits (palettes bois, chutes de laine et emballages plastiques)
- L'assurance d'un chantier propre et organisé
- Pour plus d'informations et télécharger notre formulaire de commande : <https://www.rockwool.fr/outils-et-services/services/rockcycle>

Référence	Produit	Prix € HT
360005208	Rockcycle Façade	Nous consulter
360005635	Rockcycle Bâtiment	Nous consulter
360001599	Rockcycle Metal Box	Nous consulter
360005633	Rockcycle Réno	Nous consulter

*Service complet facturé au forfait, en fonction de la taille de votre chantier
L'enlèvement des Big Bags et des palettes est garanti dans un délai de 10 jours ouvrés après votre demande
Vous serez contacté 48h avant la date d'enlèvement pour vous permettre de vous organiser efficacement

Les 7 étapes du processus Rockcycle



Isoler les bâtiments dans une démarche responsable et engagée

Avec Rockcycle, ROCKWOOL s'engage à vos côtés et vous propose un service de recyclage des chutes de laine, PE d'emballage et palettes bois

L'évolution du cadre réglementaire sur la gestion des déchets du BTP est inscrite dans le programme européen de nos institutions*.

Dans chacune de nos usines, les chutes et déchets de laine de roche ROCKWOOL sont déjà recyclés. Une possibilité que nous devons à la composition de notre matériau. Aujourd'hui, ROCKWOOL se rend opérationnel pour vous. Nos équipes sont prêtes à relever le défi pour collecter, contrôler et recycler les déchets.

Recycler c'est d'abord trier en respectant les étapes suivantes :

- Un tri immédiat pour éviter les dispersions de déchets sur le chantier ;
- Un tri à la source des matériaux pour limiter les opérations de contrôle ;
- Un tri efficace dans le respect des consignes de stockage pour éviter les détériorations des matières triées.

Réservé aux produits de toiture-terrasse et de façade

* www.developpement-durable.gouv.fr

Rockcycle et vous : un service qui vous inscrit dans une démarche de développement durable

La propreté des chantiers est un sujet sur lequel vous nous avez fait part de vos attentes. Aujourd'hui, nous professionnalisons la démarche qui devient un atout pour convaincre vos clients et marquer votre différence.

Bon à savoir :

- Les chutes de laine de roche ROCKWOOL non souillées sont des déchets non inertes et non dangereux ;
- Leur tri, collecte et transport ne nécessitent aucune condition particulière ;
- Les emballages PE de tous nos produits sont recyclables à 100% ;
- Nos palettes bois sont spécifiques, c'est pourquoi nous facilitons ainsi leur gestion en les reprenant.

Notre objectif :

- Supprimer la présence de nos produits dans les bennes de chantiers.



Contactez-nous pour en savoir plus sur Rockcycle !

Conditions Générales de Vente

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les commandes passées auprès de la Société ROCKWOOL FRANCE S.A.S. (ci-après dénommée le « Vendeur ») par ses clients (ci-après dénommé le/les « Client(s) »), quel que soit le lieu de livraison des produits (France métropolitaine, DOM TOM, étranger). En conséquence, toute commande passée au Vendeur implique nécessairement, à titre de condition essentielle et déterminante, l'acceptation entière et sans réserve par le Client desdites Conditions Générales de Vente. Toute condition contraire et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant du Client, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont en conséquence inopposables au Vendeur, sauf acceptation préalable et écrite des mentions supplétives ou contradictoires aux présentes Conditions Générales de Vente. Dans le cas de groupements coopératifs ou franchisés fédérant des adhérents indépendants affiliés, les présentes Conditions Générales de Vente seront adressées à la centrale du groupement qui s'engage à les porter à la connaissance de l'ensemble de ses affiliés auxquels elles seront dès lors opposables. Lorsque la loi le rend obligatoire, toute modification ou complément éventuel aux termes des présentes Conditions Générales de Vente devra être formalisé dans la convention annuelle prévue aux articles L441-3, L441-4 ou L441-5 du Code de commerce, avec la précision des obligations respectivement souscrites par les parties dans le cadre de cette modification ou de ce complément (cf. article 11 infra). Le fait de ne pas se prévaloir, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété par le Client comme valant renonciation par le Vendeur à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Conditions. Les présentes Conditions Générales de Vente sont modifiables à tout moment, étant entendu que toute éventuelle modification sera notifiée par télécopie, par courrier électronique ou par lettre recommandée avec avis de réception (« LRAR ») au Client et qu'elle prendra effet après réception de la notification. Le Client est informé que le Vendeur est susceptible de faire appel à des sous-traitants et à des tiers afin d'exécuter ses obligations au titre des présentes Conditions Générales de Vente. En outre, le Vendeur est susceptible de céder, à tout moment, tout ou partie de ses obligations à n'importe laquelle de ses filiales, sociétés sœurs ou tout tiers sans le consentement préalable du Client. Le Client reconnaît avoir obtenu l'ensemble des informations nécessaires, notamment l'ensemble des documentations relatives aux produits, afin de contracter en toute connaissance de cause avec le Vendeur.

1 - PASSATION DE COMMANDE

Les commandes doivent être adressées au siège social du Vendeur par courrier électronique, télécopie ou par courrier à l'adresse suivante : ROCKWOOL FRANCE S.A.S., 111, rue du Château des Rentiers, 75013 Paris en précisant activité « ROCKWOOL », « Rockfon », « ROCKWOOL Core Solutions », « Rockpanel » ou « ROCKWOOL Technical Insulation ». Les numéros de télécopies ou adresses électroniques seront communiqués au Client par l'organisation de vente concernée. Lorsque disponible, les commandes peuvent également être adressées via la plateforme Rockcommerce ou le système EDI. Les commandes doivent mentionner le libellé, les références, la quantité des produits commandés, ainsi qu'une description précise (assortie d'un schéma si nécessaire) dans le cas de produits spécifiques hors tarif. Elles stipuleront également de façon claire le lieu de livraison demandé ainsi que les éventuelles contraintes d'accès à ce lieu. Le Vendeur se réserve le droit de refuser les commandes en cas de manquement du Client à l'une quelconque de ses obligations et, plus généralement, de refuser toute commande présentant un caractère anormal pour quelque raison que ce soit ou passée de mauvaise foi. Les commandes ne deviennent fermes et définitives qu'après confirmation écrite par le Vendeur, sous forme d'un Accusé de Réception de Commande notifié par courrier, par télécopie ou par courrier électronique ; en cas de confirmation par télécopie, la production du bordereau d'émission établi par l'appareil de télécopie ou l'ordinateur du Vendeur fera foi. Toute annulation ou modification de commande du Client devra être notifiée par écrit au Vendeur par télécopie, par courrier électronique ou par LRAR et devra faire l'objet d'une acceptation expresse et écrite du Vendeur, que ce dernier se réserve le droit de refuser. Toute modification de commande en termes de contenu et/ou de délais concernant des produits au tarif (hors accessoires) sans quantité minimum s'effectue au plus tard cinq jours ouvrés avant la date de livraison prévue et avant dix heures. Dans cette hypothèse, le Vendeur considère la modification comme une nouvelle commande, annulant la précédente, et confirme au Client le nouveau délai. Pour les produits figurant au tarif avec une quantité minimum, les produits accessoires ou les produits spécifiques absents du tarif, toute modification ou annulation devra intervenir au plus tard 8 semaines avant la semaine de livraison prévue (nous consulter pour les frais en cas d'annulation ou de modification de commande intervenant moins de 8 semaines avant la date de livraison). En tout état de cause, le remboursement de la marchandise ne pourra être que proportionnel à la quantité considérée comme ré-expédiable par le Vendeur, déduction faite des différents coûts de transport. Le Vendeur se réserve le droit d'exiger du Client le paiement d'avance du montant total de la commande en adressant une facture pro forma, la commande ne sera alors considérée comme ferme et définitive qu'à l'encaissement par le Vendeur du montant facturé. Le Vendeur se réserve le droit, même en cours d'exécution de commande, d'exiger une garantie, qui pourra notamment prendre la forme d'une caution bancaire pour la bonne exécution des engagements, tout refus autorisant l'annulation de tout ou partie des commandes passées.

2 - TARIF

Les prix des produits sont fixés dans les tarifs. Les tarifs sont consultables sur les sites internet suivants : pour les produits ROCKWOOL <http://www.rockwool.fr>, pour les produits Rockfon <http://www.rockfon.fr>, pour les produits Rockpanel <http://www.rockpanel.fr>, ou cas échéant, sur demande auprès des interlocuteurs des différentes directions commerciales. Pour les produits ROCKWOOL Technical Insulation, les tarifs sont joints aux présentes conditions générales de vente et pour les produits

ROCKWOOL Core Solutions, les tarifs sont disponibles sur devis. Les prix applicables à une vente sont ceux de la date de la livraison de la commande au Client. En cas de changement de tarif, la modification sera applicable à toutes les commandes dont la livraison intervient après la date d'entrée en vigueur du changement de tarif du Vendeur. Dans le cadre des négociations commerciales des articles L441-3, L441-4 et L441-5 du Code de commerce, les tarifs négociés pourront être modifiés en cours d'année au cours de la période contractuelle par le Vendeur après accord préalable et écrit du Client (avenant, courrier, télécopie ou courrier électronique) ; en cas d'absence d'accord du Client, le contrat sera résilié de plein droit à l'issue d'un préavis de 3 mois à compter de la formalisation de l'échec des négociations intervenant au plus tard 1 mois avant la date d'entrée en vigueur du nouveau tarif indiquée par le Vendeur. Les Parties pourront néanmoins convenir que la résiliation du contrat n'interviendra que sur la partie des produits concernés par le désaccord. Les prix s'entendent hors taxes et hors contribution relative à la gestion des déchets facturées en sus par le Vendeur. Tous impôts, taxes, droits et contributions dus par le Client sont facturés par le Vendeur aux taux applicables au jour de l'émission de la facture. Pour les livraisons en France métropolitaine, Corse exclue, les prix s'entendent franco de port et emballages compris dans les conditions indiquées dans les tarifs communiqués. Pour les ventes à destination de la Corse, les prix s'entendent franco, port de départ (Marseille ou Nice), emballages compris dans les conditions indiquées dans les tarifs communiqués. S'agissant des ventes à destination des départements et territoires d'outre-mer et de l'étranger, les prix s'entendent départ usine ou entrepôt du Vendeur (FCA Usine), emballages standard compris. Lorsqu'il supporte le coût d'acheminement des marchandises au point de livraison du Client (ventes franco), le Vendeur retiendra les moyens de transport les plus adaptés. Les prix et renseignements figurant dans les documents promotionnels, catalogues et prospectus qui pourraient être émis par le Vendeur sont donnés à titre purement indicatif ; seuls prévalent les tarifs du Vendeur en vigueur au jour de la livraison de la commande. Les tarifs des produits sont établis en fonction de leur conditionnement habituel.

3 - LIVRAISON - LOGISTIQUE

Les délais de livraison ne sont donnés que sur demande et à titre indicatif et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Vendeur. Il ne peut être envisagé de dédommagement ou d'indemnisation de quelque nature que ce soit et ce, pour quelque motif que ce soit en cas de retard de livraison. Les produits sont livrés ou mis à la disposition du Client sur des supports de livraisons et dans des conditionnements définis dans les tarifs du Vendeur. Les produits voyagent aux risques et périls du Client, à qui il appartient de vérifier les produits au moment de leur réception et de faire immédiatement toutes réserves utiles auprès du transporteur, dans les conditions précisées à l'article L.133-3 du Code de commerce (réserves sur récépissé, confirmées par lettre recommandée dans les trois jours, non compris les jours fériés). La responsabilité du Vendeur est limitée au remplacement ou au remboursement des produits reconnus défectueux ou manquants, dans les conditions décrites à l'article 6 ci-dessous. De plus, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée au cas où les produits vendus seraient déchargés ou entreposés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature ou leur destination.

4 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le Client reconnaît et accepte que les factures lui soient transmises par voie électronique. Sur demande préalable et expresse du Client, il pourra être dérogé à la facture électronique par l'envoi de factures papier. Les factures sont payables au siège social du Vendeur 45 jours fin de mois date d'émission de facture (ajout de 45 jours à compter de la fin du mois d'émission de la facture), sauf disposition législative impérative contraire, par virement ou effet de commerce. Par accord dérogatoire exprès, les règlements par chèque peuvent être acceptés par le Vendeur. Pour les ventes à l'exportation, les moyens de règlement sont ceux couramment utilisés dans les échanges internationaux et sont spécifiés au cas par cas. Les effets de commerce devront être retournés au Vendeur revêtus de l'acceptation du Client dans les dix jours de leur réception. L'acceptation préalable de lettre de change ne peut en aucun cas constituer une dérogation au délai de règlement ci-dessus visé : seul le règlement à l'échéance convenue est libératoire. Conformément aux dispositions visées sous les articles L.441-10 et suivants du Code de commerce, toute inexécution par le Client, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera l'exigibilité de plein droit d'une pénalité d'un montant égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente, majoré de 10 points de pourcentage. Les intérêts commenceront à courir à compter au lendemain de la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues au Vendeur. Tout mois commencé sera intégralement dû. A titre de clause pénale, une majoration forfaitaire, non réductible de 10% du montant des sommes dues par le Client sera appliquée de plein droit sans préjudice des intérêts de retard et dommages et intérêts éventuels. Par ailleurs, en application du décret 2012-1115 du 2 octobre 2012, le Client en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur, à l'égard du Vendeur, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 € pour chaque facture payée tardivement et ce, dès le premier jour de retard. Cette indemnité non soumise à TVA s'ajoutera aux pénalités de retard et lorsque les frais de recouvrement exposés seront supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, le Vendeur aura la possibilité de demander en justice une indemnisation complémentaire sur justification. Le Vendeur pourra imputer de plein droit les frais et pénalités de retard sur toute somme due au Client. A défaut de paiement, même partiel, d'une seule des échéances convenues pour l'une quelconque des livraisons, le Vendeur se réserve la possibilité de demander l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues par le Client à quelque titre que ce soit. En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. Aucun paiement ne peut faire

l'objet d'une compensation à la seule initiative du Client, l'accord préalable et écrit du Vendeur étant indispensable et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat du Client. Toute compensation non autorisée par le Vendeur sera assimilée à un défaut de paiement. En cas de retard ou d'inexécution totale ou partielle, par le Client, de ses obligations de paiement, le Vendeur pourra suspendre de plein droit ses livraisons, sans notification préalable. Ces dispositions cesseront leurs effets au paiement intégral des sommes dues, le Client acceptant alors les nouveaux délais de livraison qui lui seront notifiés par le Vendeur. En cas d'insolvabilité notoire, de paiement au-delà de la date d'échéance, de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, le Vendeur pourra, sous réserve des dispositions impératives de l'article L.622-13 du Code de commerce :

- procéder de plein droit et sans autre formalité, à la reprise des marchandises correspondant à la commande en cause et éventuellement aux commandes impayées antérieures que leur paiement soit échu ou non ;
- résilier de plein droit le contrat sur simple avis donné au Client par LRAR, sans autre formalité et sans préjudice de l'exercice de tous ses autres droits. Toute détérioration du crédit du Client pourra, à tout moment, justifier en fonction des risques encourus, la fixation d'un plafond en découvert éventuellement autorisé du Client, l'exigence de certains délais de paiement, d'un règlement comptant des commandes en cours et à venir et de certaines garanties. Ce sera notamment le cas si une cession, location-gérance, mise en nantissement ou un apport de son fonds de commerce ou de certains de ses éléments, ou encore un changement de contrôle ou de structure de l'entreprise du Client ou dans la personne de son dirigeant, est susceptible de produire un effet défavorable sur le crédit du Client. Conformément aux dispositions visées sous l'article L.622-7 du Code de commerce, et de convention expresse, en cas d'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de mise en redressement ou en liquidation judiciaire du Client, le montant non encore payé des factures qu'il aurait pu émettre au titre des prestations effectuées au profit du Vendeur et celui des réductions de prix éventuellement dues, se compensera avec les sommes qu'il resterait devoir au Vendeur, celles-ci devenant immédiatement exigibles.

5 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les produits vendus demeurent la propriété du Vendeur jusqu'à l'encaissement effectif de l'intégralité du prix par le Vendeur ; le prix s'entendant du prix facturé en principal, augmenté de tous accessoires (notamment frais et intérêts). Nonobstant la clause de réserve de propriété, le Client est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son activité, à revendre avant leur règlement les produits livrés. Si les produits, objet de la réserve de propriété, ont été revendus par le Client, la créance du Vendeur sera automatiquement transportée sur la créance du prix des produits ainsi vendus par le Client. Le Client cède dès à présent au Vendeur toutes créances qui naîtraient de la revente des produits impayés sous réserve de propriété. En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire du Client, les produits pourront être revendiqués, conformément aux dispositions légales et/ou réglementaires en vigueur. En cas de revendication des marchandises, pour non-paiement partiel ou total, les produits en stock seront réputés correspondre aux créances impayées. Conformément aux articles L.624-9 et L.624-16 du Code de commerce et nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable au Client. Le Vendeur est d'ores et déjà autorisé par le Client qui l'accepte, à faire dresser un inventaire et/ou mettre sous séquestre les produits impayés détenus par lui. Tous comptes antérieurement payés resteront acquis, dans leur totalité, au Vendeur à titre de clause pénale. Nonobstant la présente clause de réserve de propriété, tous les risques afférents aux produits vendus sont à la charge du Client. Le Client sera ainsi tenu pour seul responsable de tous les risques de détérioration, de perte, de destruction partielle ou totale, quelle que soit la cause du dommage, même s'il s'agit d'un cas fortuit ou de force majeure. Jusqu'au complet paiement, le Client s'interdit de conférer un nantissement ou un gage sur les produits vendus sous réserve de propriété, ou de les utiliser à titre de garantie. Le Client s'oblige à informer tout tiers, notamment en cas de saisie, du fait que les produits sous clause de réserve de propriété appartiennent au Vendeur, et à informer le Vendeur immédiatement de toute saisie ou opération similaire.

6 - MANQUANTS – NON CONFORMITÉ - GARANTIE

Les produits commercialisés par le Vendeur sont conformes aux spécifications techniques requises et à la législation et/ou réglementation et/ou normes en vigueur et sont garantis contre tous vices de fabrication. Tout éventuel manquant, défaut de conformité ou vice caché sera porté à la connaissance du Vendeur par le Client, sous forme de notification écrite adressée par LRAR dans les cinq jours ouvrés suivant la livraison ou la découverte du vice caché. En cas de manquant, défaut de conformité ou de vice caché, la garantie du Vendeur est limitée au remplacement des produits manquants ou défectueux ou à l'établissement d'un avoir sans donner droit au versement d'une quelconque indemnité ou de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le Vendeur devra avoir accès au produit ou chantier litigieux afin de pouvoir effectuer ses constatations. Un retour des marchandises litigieuses sera demandé par le Vendeur et organisé par ses soins sous quinze jours ouvrés. Le Client devra veiller à mettre la dite marchandise à disposition au moment prévu pour son enlèvement par le Vendeur. La garantie du Vendeur ne s'appliquera pas dans l'hypothèse où les produits auraient été transformés, intégrés ou incorporés. Les produits commercialisés par le Vendeur étant des produits techniques, ils requièrent bien entendu un strict respect des fiches techniques les accompagnant. Le Client s'engage à ce titre à respecter ou à faire respecter les règles de l'art ou normes régissant ces produits. Le Vendeur recommande au Client de s'assurer, avant de vendre ou mettre le produit en œuvre qu'il convient exactement de l'emploi envisagé en procédant, au besoin, à des essais préliminaires. Dans le cas de produits alliant des produits commercialisés par le Vendeur et d'autres produits que ceux commercialisés par le Vendeur, seul l'installateur des produits combinés est tenu de

vérifier la compatibilité desdits produits préalablement à leur installation. En aucun cas, la responsabilité du Vendeur ne pourra être recherchée du fait des produits combinés. L'utilisation des produits commercialisés par le Vendeur doit être conforme aux documentations et préconisations écrites fournies par le Vendeur. Pour tout autre usage, la responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée.

7 - RETOURS

Aucun retour de produit ne sera admis sans l'accord préalable et écrit du Vendeur. En toute hypothèse, les coûts afférents au transport des produits retournés resteront à la charge du Client après acceptation de la date de retour par le Vendeur. Aucun retour de produit spécifique hors tarif ne sera accepté. Le remboursement au Client de la marchandise retournée sera fonction des quantités pouvant être reprises en stock par le Vendeur à des fins de revente.

8 - DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Vendeur est titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et, à ce titre, notamment des brevets et des marques couvrant les produits vendus au Client sous les marques ROCKWOOL®, Rockfon®, Rockpanel® et/ou toute autre marque utilisée par le Vendeur. Le cas échéant, les produits livrés par le Vendeur sous les marques ROCKWOOL®, Rockfon®, Rockpanel® et/ou toutes autres marques utilisées par le Vendeur ne pourront être revendus que dans leur présentation d'origine et dans des conditions conformes à leur image de marque et à leurs spécificités techniques. La vente des produits ne confère aucune prérogative au Client sur les droits de propriété intellectuelle détenus par le Vendeur. Le Client s'engage à respecter l'ensemble des droits de propriété intellectuelle du Vendeur, dont il déclare avoir parfaite connaissance, en ce qui concerne notamment les marques, brevets, dessins et modèles, ainsi que tous autres droits de propriété intellectuelle détenus par le Vendeur et les sociétés affiliées à celui-ci. Le Client informera le Vendeur, par écrit, dès qu'il en aura connaissance, de toute action judiciaire intentée contre lui en matière de propriété intellectuelle et/ou industrielle concernant les produits du Vendeur et ne prendra aucune mesure sans en avoir au préalable informé le Vendeur qui sera seul en droit de diriger la procédure et de décider de toutes actions à initier ou à mettre en œuvre. Si le Client engage de quelconques frais concernant tous types de procédures pour lesquelles le Vendeur pourrait être concerné et sur la base desquelles le Client pourrait se croire fondé à réclamer des dommages et intérêts, et sans s'être mis d'accord avec le Vendeur préalablement, le Client supportera lesdits frais sans pouvoir réclamer aucun remboursement des sommes engagées. Le Client qui aurait connaissance d'une contrefaçon des brevets protégeant les produits ou des marques détenus par le Vendeur devra en informer immédiatement le Vendeur par courrier électronique ou par LRAR.

9 - FORCE MAJEURE

L'exécution par les parties de tout ou partie de leurs obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en générerait ou retarderait l'exécution. Sont considérés comme tels notamment, sans que cette liste soit limitative : a) guerre (déclarée ou non déclarée), guerre civile, émeute et révolution, acte de piraterie ; b) sabotage, réquisition, confiscation, nationalisation, embargo et expropriation ; c) cataclysme naturel tel que violente tempête, cyclone, tremblement de terre, raz de marée, inondation, destruction par la foudre ; d) épidémie ; e) accident, notamment d'outillage, bris de machine, explosion, incendie, destruction de machines, d'usines et d'installations quelles qu'elles soient ; f) interruption ou retard dans les transports, défaillance d'un transporteur quel qu'il soit, impossibilité d'être approvisionné pour quelque raison que ce soit, pénurie des matières premières, défaut de qualité ou mauvaise qualité des matières premières ; g) défaillance d'un tiers ; h) boycott, grève et lock-out sous quelque forme que ce soit, grève du zèle, occupation d'usines et de locaux, arrêt de travail se produisant dans les entreprises de la partie qui demande l'exonération de sa responsabilité ; i) acte de l'autorité, qu'il soit licite ou illicite, arbitraire ou non ; j) ou bien encore tout autre événement indépendant de la volonté du Vendeur.

Cette suspension ne s'applique cependant pas aux obligations de paiement. Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà d'un délai de quinze jours, l'autre partie aura la possibilité de résilier la commande en cours.

10 - REDUCTIONS DE PRIX

Les réductions de prix s'appliquent sur les prix hors taxes et hors contribution relative à la gestion des déchets facturées par le Vendeur. Le Client bénéficiera des remises et ristournes consenties par le Vendeur, pour autant que les conditions y donnant droit seront respectées. Le paiement des ristournes par le Vendeur est subordonné à la condition que le Client ait respecté les échéances de la totalité des factures émises par le Vendeur et précédant la mise en paiement desdites ristournes. Il est bien entendu que le règlement des ristournes portées sur facture aux fins de respect des dispositions légales, ne pourra intervenir que pour autant qu'au 31 décembre de l'année en cours, les conditions y donnant droit continuent d'être satisfaites par le Client. A défaut de paiement, même partiel, d'une seule facture, les avances sur ristournes éventuellement intervenues seront purement et simplement annulées et devront être remboursées immédiatement par le Client.

11 - CONVENTION ANNUELLE / CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE / SERVICES PROPRES À FAVORISER LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS / AUTRES OBLIGATIONS DESTINÉES À FAVORISER LA RELATION COMMERCIALE

Conformément aux dispositions de l'article L441-3 du Code de commerce, une convention annuelle établie entre le Vendeur et le Client interviendra avant le 1^{er} mars de l'année n et définira l'ensemble des obligations auxquelles se sont engagées les parties en vue de fixer le prix à l'issue de la négociation commerciale ; dans ce cadre, la convention annuelle précisera :

- Les conditions de l'opération de vente des produits et notamment les conditions

particulières de vente éventuellement accordées au Client, dérogeant aux présentes conditions générales de vente, pour autant que ces conditions particulières soient pleinement justifiées au vu des obligations souscrites par le Client et dont la réalité, à tout le moins potentielle à la date de signature de la convention annuelle, devra être préalablement démontrée par ledit Client. Le paiement par le Vendeur de toute éventuelle ristourne est subordonné à la condition que le client ait respecté tous ses engagements ainsi que les échéances de la totalité des factures précédant la date de mise en paiement de ces ristournes.

- Les autres obligations destinées à favoriser la relation commerciale entre le Vendeur et le Client ne relevant pas de la coopération commerciale, en précisant pour chacune d'entre elles l'objet, la date prévue de réalisation du service et ses modalités d'exécution, ainsi qu'éventuellement sa rémunération sous forme de réduction de prix à moins que celle-ci ne concoure globalement à la détermination du prix convenu de la transaction commerciale ; le Vendeur et le Client pourront déterminer globalement un taux de réduction de prix fédérant la totalité des avantages tarifaires susceptibles de venir diminuer le prix tarif en contrepartie desdites obligations.

- Les prestations de services propres à favoriser la commercialisation des produits, en définissant les services devant être rendus, les produits concernés, les dates desdits services et leur durée, et leur rémunération, sauf à ce que la convention annuelle établie sous la forme d'un contrat cadre puisse en partie renvoyer à des contrats d'application, mais sans que pour autant ces derniers ne puissent se substituer au contrat cadre annuel qui devra être établi préalablement à l'exécution de tout service. Les factures de prestations de services établies par le Client devront être conformes aux dispositions de l'article L.441-9 du Code de commerce ainsi qu'aux dispositions de l'article 289 du Code général des impôts et de l'article 242 nonies A de l'annexe II du Code général des impôts.

Aucun paiement de ristourne ou de services propres à favoriser la commercialisation des produits ou d'autres services ne saurait intervenir avant le retour de l'un des deux exemplaires originaux de la convention annuelle, dûment signée, paraphée et datée du Client, avant le 1er mars de l'année en cours. Les factures de services propres à favoriser la commercialisation et/ou d'autres services seront payées après constatation de la réalisation de la prestation. Elles ne seront pas compensables avec les factures de livraison des produits et ne pourront pas être déduites du règlement de ces dernières, toute déduction étant assimilée à un défaut de paiement par le Client et justifiera le refus de livraison. Lorsque le montant d'un avantage financier (rémunération de prestation de services ou ristourne) est déterminé par application d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires, celui-ci s'entend net de tous droits et taxes, et hors cotisation Eco-Emballages. La base ristournable sera constituée du chiffre d'affaires effectivement encaissé par le Vendeur diminué de toutes sommes retenues par le Client à quelque titre que ce soit et tout particulièrement au titre de la facturation de pénalités quelle que soit leur motivation, sauf acceptation préalable et écrite du Vendeur.

12 - CONTESTATIONS COMMERCIALES

Toute contestation de la part du Client relative à l'ensemble de la relation commerciale existant avec le Vendeur et notamment au titre du paiement d'avantages financiers, de quelque nature qu'ils soient et ce, en particulier de ristournes ou de rémunération de prestations de services, devra être formulée au plus tard dans les douze (12) mois suivant l'événement au titre duquel la somme est due. Au-delà de ce délai et par dérogation expresse aux dispositions visées sous l'article L.110-4 du Code de commerce, aucune réclamation ou contestation ne pourra plus être présentée et les actions du Client seront prescrites.

13 - EXCLUSION DE TOUTES PÉNALITÉS

Nonobstant toutes clauses ou dispositions contraires pouvant figurer dans des conditions d'achat, contrats de référencement, conditions logistiques, accords particuliers (etc.), aucune pénalité ne sera acceptée par le Vendeur, sauf accord préalable et écrit de ce dernier et ce, quelle que soit la motivation de la pénalité. Toute clause contraire est réputée non écrite. A ce titre, le Vendeur n'accepte pas de débit d'office. Seul le préjudice matériel direct réellement subi résultant d'une faute imputable au Vendeur lors de l'exécution du contrat de vente, démontré et évalué par le Client pourra éventuellement donner lieu à indemnisation par le Vendeur, après demande formulée auprès du Vendeur et négociation avec ce dernier. Le Client devra, à cet égard, fournir au Vendeur tout document attestant du préjudice réellement subi (bon de livraison, etc.). A défaut d'accord, l'évaluation du préjudice subi interviendra à dire d'expert nommé par le Président du Tribunal de commerce de Paris, à la requête de la partie la plus diligente. En cas de violation de la présente clause par le Client, le Vendeur pourra refuser toute nouvelle commande de produits et suspendre ses livraisons. Le Vendeur se réserve, en outre, le droit de déduire de toute somme due au Client, tout montant qu'il aurait déduit d'office.

14 - NOUVEAUX INSTRUMENTS PROMOTIONNELS

Dans l'hypothèse où le Vendeur et le Client viendraient à mettre en place une ou plusieurs opérations de promotion des ventes des produits par le biais d'un mécanisme de mandat, celles-ci ne pourront être opposables au Vendeur qu'à la condition de respecter les impératifs suivants : La nature exacte de l'opération, la date de la réalisation et la durée, les points de vente concernés par l'opération, la nature des produits concernés ainsi que le montant de l'avantage unitaire et les modalités de reddition de comptes devront avoir été définis dans un contrat écrit conclu et exécuté conformément aux articles 1984 et suivants du Code Civil, établi préalablement à la réalisation de la ou des opérations en cause ; Conformément aux dispositions de l'article 1993 du Code civil, il appartiendra au Client de rendre compte au Vendeur de la bonne exécution des opérations en cause : la reddition de compte du Client devra être accompagnée des justificatifs de vente des produits et de versement des réductions de prix en cause et/ou des lots virtuels et/ou des produits gratuits ou, de manière générale, de tout justificatif garantissant la bonne fin de l'opération

concernée. Aucun règlement du Vendeur ne pourra intervenir préalablement à cette reddition de comptes. L'initiative des opérations promotionnelles sous mandat reste du seul ressort du Vendeur, qui demeure seul juge de l'opportunité commerciale, au cas par cas, de semblables opérations : en conséquence, le Client ne pourra en aucun cas prétendre à l'octroi par le Vendeur d'une enveloppe budgétaire afférente aux opérations sous mandat, non plus qu'au solde de cette éventuelle enveloppe, qui ne constituerait donc en aucun cas un droit acquis pour le Client.

15 - CONTROLE DES EXPORTATIONS ET SANCTIONS

Le Vendeur s'engage à respecter les législations et réglementations relatives aux embargos, sanctions économiques, commerciales et financières ou mesures restrictives de la France, des Etats-Unis, de l'Union Européenne et des Nations Unies. Réciproquement, le Client s'engage à respecter les mêmes réglementations, et à fournir au Vendeur un certificat d'utilisation finale à première demande.

16 - CODES DE CONDUITE - ETHIQUE PROFESSIONNELLE - LUTTE CONTRE LA CORRUPTION - DISPOSITIF D'ALERTE

Le Groupe ROCKWOOL, dont le Vendeur fait partie, a adhéré à l'initiative du Pacte Mondial des Nations Unies qui l'engage à assumer ses responsabilités fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. A ce titre, le Groupe applique un Code de Conduite exigeant un haut niveau d'intégrité au sein de toutes ses entités. De plus, le Vendeur s'est doté d'un Code de conduite spécifique à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence renforçant notamment le refus de la corruption sous toutes ses formes et en toutes circonstances, ainsi que le respect permanent d'une éthique professionnelle conforme aux législations et réglementations applicables. Le Client s'engage à respecter les mêmes principes et à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer effectivement de ce respect. Le Groupe ROCKWOOL utilise un dispositif d'alerte qui est également ouvert à ses partenaires commerciaux et aux tiers. Ce dispositif permet de signaler de façon confidentielle toute violation grave à l'éthique professionnelle par un membre du Groupe. Les informations complémentaires sur ce dispositif sont disponibles sur www.rockwoolgroup.com.

17 - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Vendeur peut être amené à traiter des données personnelles dans le cadre de sa relation commerciale avec le Client. Conformément à sa Politique de sécurité des données, consultable sur www.rockwool.fr, il s'engage à respecter la législation en matière de données à caractère personnel, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016. En l'absence d'opposition de sa part, le Client est susceptible de recevoir des informations sur les produits et l'actualité du Vendeur par voie électronique ou tout autre moyen de communication.

18 - INTEGRALITE

La nullité de tout ou partie d'une disposition des présentes Conditions Générales de Vente en raison d'un changement de législation ou à l'issue d'une décision de justice n'affectera pas la validité des autres dispositions.

19 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION - DROIT APPLICABLE

L'ensemble des relations contractuelles entre le Vendeur et le Client issu de l'application des présentes Conditions Générales de Vente, et les éventuels accords particuliers qui pourraient être conclus, et tous les litiges en découlant, quel qu'en soit la nature, seront soumis à tous égards au droit français (à l'exclusion de l'application de la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises de 1980) et ce, quand bien même les produits seraient-ils vendus à un Client établi à l'extérieur du territoire français. Les parties conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable les désaccords susceptibles de résulter de l'interprétation, l'exécution ou la cessation des relations commerciales entre le Vendeur et le Client. Tout litige ayant son origine dans l'exécution des relations contractuelles établies entre le Vendeur et le Client, ainsi que les actes qui en seront la conséquence, seront soumis à la juridiction des tribunaux compétents de Paris, nonobstant toute demande incidente ou tout appel en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs. Cette clause d'attribution de compétence s'appliquera même en cas de référé. Le Vendeur disposera néanmoins de la faculté de saisir toute autre juridiction compétente, en particulier celle du siège social du Client ou celle du lieu de situation des marchandises livrées. Les effets de commerce ou acceptation de règlement ne feront ni novation, ni dérogation à la présente clause.

20 - RESPONSABILITE ELARGIE DES PRODUCTEURS

Conformément à l'article R541-173 du Code de l'environnement, tout producteur soumis au principe de responsabilité élargie du producteur en application de l'article L541-10 du même Code, doit communiquer son identifiant unique. La société ROCKWOOL FRANCE SAS s'est vue attribuer les identifiants uniques suivants :
REP DDS : FR209322_07XHFC
REP Emballages ménagers : FR209322_01KIKN
REP PMCB : FR209322_04BAKB

Concernant la contribution relative à la gestion des déchets des produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (« PMCB ») issue de la loi n°2020-105 du 10 février 2020, la part unitaire que le Vendeur supporte pour la gestion des déchets de PMCB, tel que facturé par l'éco-organisme auquel le Vendeur adhère, est intégralement répercutée à l'acheteur professionnel sans possibilité de réfaction.

21 - ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes Conditions Générales de Vente prennent effet le 1^{er} janvier 2023. Elles annulent et remplacent celles établies antérieurement à la date des présentes.

Confort de pose, confort d'été, à chaque comble ses solutions



Pour les combles perdus, exigez le meilleur

Jetrock 2, la solution en laine de roche à souffler qui garantit une performance réelle et durable avec son $\lambda 44$, pour vos combles perdus, été comme hiver.

R=7 / Déphasage : 8h
R=9 / Déphasage : > 9h



Résiste au vent*
Résiste à l'eau
Résiste au feu
Résiste au temps



Pour les combles aménagés, optimisez l'espace

Isolation mono couche

Entre et sous chevrons



Ep. 200 mm - R = 6,05 - déphasage : 8 h***

Rockcomble Evolution

Panneau mono densité non revêtu. $\lambda 33$
Jusqu'à 50% de gain de temps de pose de l'isolant (par rapport à une solution double-couche)

Isolation double couche

Ecarts réguliers entre chevrons



Ep. 60 + 210 mm - R = 7,80 - déphasage : 9 h***

Rockcomble Flex

Panneau rigide avec bord flexible. $\lambda 33$
Facilité de mise en œuvre.

Rockcomble**

Panneau rigide mono densité.
Performance thermique été / hiver : $\lambda 35$

Ecarts irréguliers entre chevrons



Ep. 60 + 210 mm - R = 7,80 - déphasage : 9 h***

Deltarock

Panneau triangulaire rigide. $\lambda 33$
Adaptabilité totale.

Rockcomble**

Panneau rigide mono densité.
Performance thermique été / hiver : $\lambda 35$



Fabriqu^e en France

Suivez-nous sur :



www.rockwool.fr

En savoir plus sur les combles aménagés : scannez le QR Code ci-contre



ROCKWOOL FRANCE S.A.S. appartient au Groupe ROCKWOOL. Avec notre usine en Auvergne et plus de 800 employés, nous nous positionnons en tant qu'entreprise locale proposant des systèmes d'isolation innovants pour les bâtiments.

Le Groupe ROCKWOOL s'engage à enrichir la vie de tous ceux qui expérimentent nos solutions. Notre expertise nous permet de relever les plus grands défis actuels en termes de durabilité et de développement : la consommation d'énergie, la pollution sonore, la résilience au feu, la pénurie d'eau ou les inondations. Notre gamme de produits reflète la diversité des besoins de la planète, tout en aidant nos parties prenantes à réduire leur empreinte carbone.

La laine de roche est un matériau polyvalent qui forme la base de notre activité. Avec plus de 12,000 collaborateurs passionnés dans 40 pays, nous sommes le leader mondial de solutions en laine de roche : de l'isolation des bâtiments aux plafonds acoustiques, des revêtements extérieurs de façade aux solutions pour l'horticulture, des fibres composites destinées à une utilisation industrielle, à l'isolation pour l'industrie de transformation ou la construction navale et l'industrie offshore.



ROCKWOOL FRANCE S.A.S.

111, rue du Château des Rentiers
75013 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 77 82 82
www.rockwool.fr

Suivez-nous sur :

